

4.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

4.1	CONTEXTE DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	182	4.3	DÉMARCHE RSE	205
4.1.1	Introduction	182	4.3.1	Gouvernance et éthique des affaires	205
4.1.2	Référentiels de reporting extra-financier et réglementation applicable	183	4.3.2	Mesure de l'empreinte environnementale de Tikehau Capital	206
4.1.3	L'ADN de Tikehau Capital contribue à façonner la politique de développement durable	184	4.3.3	Capital humain : diversité, attraction et rétention des talents	208
4.1.4	Historique et reconnaissance de l'engagement de Tikehau Capital	184	4.3.4	Relations avec les parties prenantes externes	215
4.1.5	Identification et réponse aux enjeux extra-financiers matériels	186	4.4	TABLE DE CONCORDANCE - ARTICLES L.225-102-1 ET L.22-10-36 DU CODE DE COMMERCE	218
4.1.6	Gouvernance et développement durable	188	4.5	TABLE DE CONCORDANCE - RÈGLEMENT (UE) 2019/2088	220
4.2	DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	189	4.6	RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION	221
4.2.1	Introduction	189			
4.2.2	Pilier 1/ Exclusions	190			
4.2.3	Pilier 2/ Intégration ESG	191			
4.2.4	Pilier 3/ Engagement	192			
4.2.5	Pilier 4/ Investissements thématiques et à impact	195			
4.2.6	Approche climat et biodiversité, et prise en compte de la Taxonomie européenne	198			
4.2.7	Contribution au développement économique	204			
4.2.8	Satisfaction des clients-investisseurs	204			

4.1 CONTEXTE DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4.1.1 Introduction

S'appuyer sur l'esprit entrepreneurial du Groupe pour anticiper les besoins de demain et accélérer le changement positif de l'économie réelle à travers des solutions financières innovantes et appropriées

Tikehau Capital s'attache à gérer durablement, de manière performante et responsable l'épargne qui lui est confiée par des institutions financières, organismes publics et particuliers du monde entier. Cette épargne est investie par Tikehau Capital au travers de solutions de financement sur-mesure et innovantes pour les entreprises.

La recherche de valeur sur le long terme, pierre angulaire de la stratégie du Groupe, conduit les équipes de Tikehau Capital à fournir des solutions de financement et d'investissement en fonds propres ou en dette adaptées aux besoins durables des entreprises, poumons des économies. Les entreprises sont sélectionnées sur la base de données financières et opérationnelles, mais aussi de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La prise en compte des impacts des entreprises en portefeuille sur la Société est intégrée au cœur de la démarche de Tikehau Capital et de ses collaborateurs, dans l'ensemble des métiers du Groupe.

Fort de son enracinement multilocal, Tikehau Capital finance l'économie réelle⁽¹⁾ et soutient la vitalité des entreprises. Tikehau Capital a pour objectif de favoriser le développement et la croissance des entreprises en leur proposant des solutions de financement sur mesure en dette (directement ou par les marchés de capitaux), en investissant à leur capital ou encore par les ressources financières dégagées en achetant et finançant des actifs réels tels que des actifs immobiliers. Le Groupe contribue ainsi à la bonne marche de l'économie et à la prospérité globale.

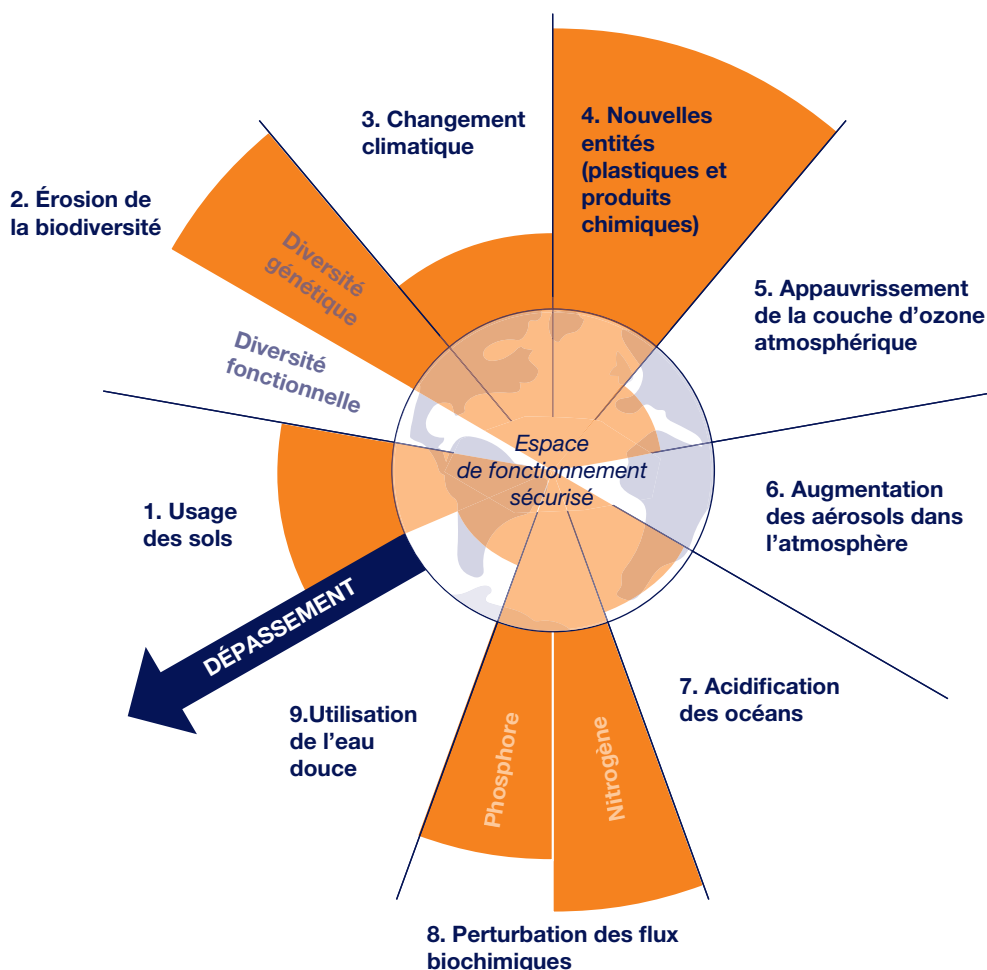
Le Groupe est convaincu qu'un investisseur responsable est aussi un employeur et un partenaire responsable. Cependant, il convient de noter que l'impact social et environnemental de Tikehau Capital se situe principalement au niveau de ses investissements et la politique d'investissement responsable ou politique d'investissement en matière d'environnement, social/sociétal et de gouvernance (« ESG ») constitue ainsi la colonne vertébrale de la démarche de développement durable du Groupe.

En particulier, les équipes du Groupe sont convaincues que la crise sans précédent provoquée par la pandémie de Covid-19 ainsi que l'actuel conflit en Ukraine imposent de revoir nos modèles économiques et de prendre en compte de potentiels chocs plus importants.

En août 2021, le sixième rapport sur le climat du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« GIEC ») a confirmé que le seuil de 1,1 °C de réchauffement planétaire moyen par rapport à l'ère préindustrielle a déjà été atteint. Le dérèglement climatique touche toutes les régions du monde et s'intensifie de manière critique.

Depuis 2009, l'équipe du *Stockholm Resilience Centre* (Suède) travaille sur la notion de limites planétaires en modélisant les neuf principaux processus de régulation de la planète et les seuils à ne pas dépasser pour conserver l'état de l'écosystème planétaire. En janvier 2022, le dépassement d'une cinquième limite a été identifié. Au franchissement des limites liées (i) au changement climatique, (ii) à la perte de biodiversité, (iii) aux perturbations globales du cycle de l'azote et du phosphore et (iv) aux changements d'utilisation des sols vient ainsi s'ajouter le dépassement de la limite liée à (v) la pollution chimique et plastique (ou "entités nouvelles").

(1) L'économie réelle vise les activités économiques liées à la production de biens et services ou à la construction et à la gestion d'actifs physiques (immobiliers et infrastructures). Tikehau Capital à travers ses stratégies d'investissement désintermédiées, finance des entreprises et des projets qui cherchent à créer de la valeur de long terme.



Pour contribuer à la résolution ces problèmes mondiaux, Tikehau Capital a lancé une plateforme d'investissement à impact en 2020.

4.1.2 Référentiels de *reporting* extra-financier et réglementation applicable

En tant que société cotée, la Société entre dans le champ de la directive 2014/95/UE sur la publication d'informations non financières modifiant la directive 2013/34/UE et du règlement Taxonomie qui encadre la publication d'informations sur la durabilité des activités économiques des entreprises entrant dans son champ d'application.

La Société doit ainsi établir une déclaration de performance extra-financière dans son rapport de gestion (obligation codifiée à l'article L.22-10-36 du Code de commerce) et le présent Document d'enregistrement universel intègre à la fois des considérations relatives à la responsabilité sociétale de l'entreprise (« RSE ») et à la démarche d'investissement responsable.⁽¹⁾

Les sociétés de gestion du Groupe entrent dans le champ du Règlement SFDR. Elles sont également soumises à l'article 29 de la loi Energie-Climat, codifié à l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, venu compléter et remplacer les dispositions de l'article 173 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Le Groupe consolide proactivement certaines informations à des fins de transparence

et s'efforce de considérer à la fois les risques et opportunités liés aux facteurs de durabilité et au changement climatique (« Climat ») en particulier ainsi qu'à la biodiversité.

En outre, en ligne avec les principes du Règlement SFDR, le Groupe s'efforce de faire progresser la transparence sur les principales externalités négatives de ses investissements ("*principal adverse impacts*") et de considérer différents objectifs de développement durable afin de ne pas servir un objectif en risquant de « causer un préjudice important » ("*do no significant harm*").

Le présent Document d'enregistrement universel intègre également certaines des recommandations de la *Task Force on Climate-Related Financial Disclosures* (« TCFD »), le groupe de travail sur le reporting climatique porté par le Fonds de stabilité financière du G20. À la date du présent Document d'enregistrement universel, les informations concernant les bilans carbone des investissements ne sont pas encore disponibles et seront présentées ultérieurement dans le rapport 2021 de développement durable du Groupe.

(1) Le modèle d'affaires de Tikehau Capital est présenté en introduction du présent Document d'enregistrement universel.

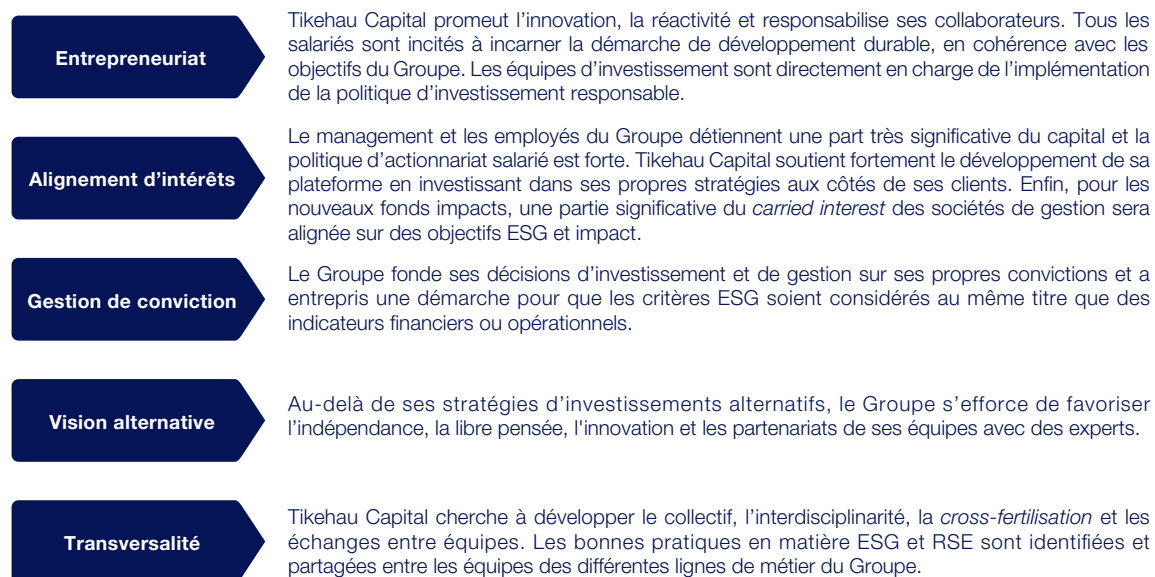
4.1.3 L'ADN de Tikehau Capital contribue à façonner la politique de développement durable

Le Groupe a été fondé en 2004 par des entrepreneurs issus du monde de la finance et a connu depuis une forte croissance. Son développement se poursuit aujourd'hui en conservant son mode opératoire originel.

L'entrepreneuriat et **l'alignement d'intérêts** avec ses clients-investisseurs, collaborateurs et entreprises en portefeuille forment le socle du développement de Tikehau Capital.

Le Groupe fonde ses décisions d'investissement sur une **gestion de conviction** et promeut **vision alternative** et **transversalité**.

Ces axes forts structurent la politique de développement durable du Groupe.



4.1.4 Historique et reconnaissance de l'engagement de Tikehau Capital

Depuis la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (les « **PRI** ») en 2014, des efforts sont déployés chaque année pour renforcer la démarche de responsabilité du Groupe à la fois dans le cadre des investissements et dans les relations avec les parties prenantes. L'année 2021 a été marquée par :

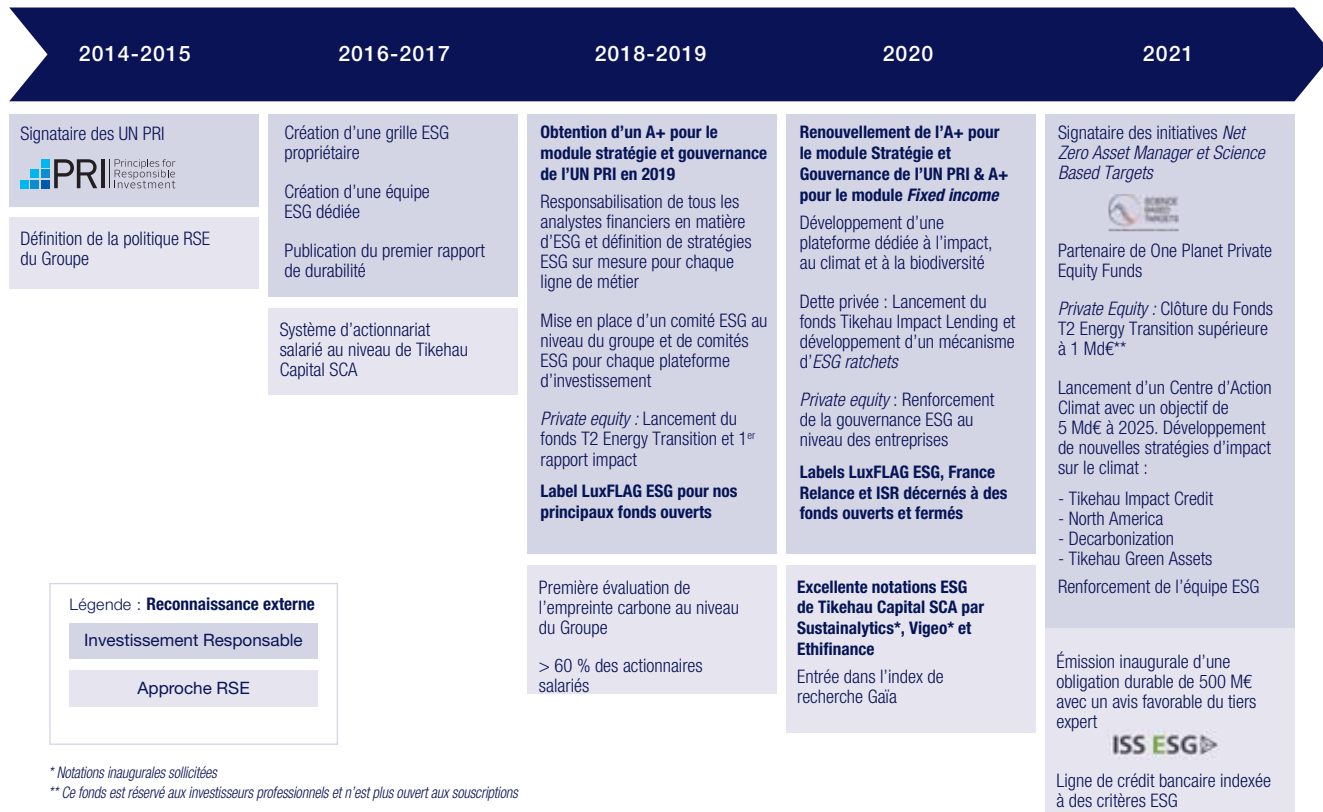
- (i) l'annonce de la création d'un Centre d'Action Climat et une cible de 5 milliards d'euros d'actifs sous gestion dédiés au climat et à la biodiversité d'ici 2025,
- (ii) la signature de l'initiative *Science Based Targets* (« **SBT** »),
- (iii) le renforcement de la gouvernance développement durable avec l'arrivée de Cécile Cabanis en qualité de directrice générale adjointe en charge des sujets ESG/RSE, capital humain, communication et *brand marketing*, et
- (iv) la prise en compte de facteurs ESG dans les crédits bancaires et obligataires du Groupe.

Le 24 mars 2021, le Groupe a réalisé avec succès le placement d'une émission obligataire durable inaugurale d'un montant de 500 millions d'euros à échéance 2029. Cette obligation durable est la première à s'appuyer sur un cadre d'allocation (*Sustainable Bond Framework*) innovant qui permet au Groupe d'investir le produit de l'émission directement dans des actifs durables (sociaux ou environnementaux) ou dans des fonds à thématiques durables alignés sur les objectifs de développement durable prioritaires du Groupe. Un comité d'allocation des obligations durables a été mis en place et il se réunira annuellement avant la date anniversaire de chaque émission.

Le 11 février 2022, Tikehau Capital a annoncé avoir fixé avec succès les termes d'un placement privé inaugural de 180 millions de dollars sur le marché américain (USPP). Le produit de ce financement a vocation à être utilisé dans le strict respect du cadre d'allocation (*Sustainable Bond Framework*) mis en place dans le cadre de la première obligation durable du Groupe.

En outre, en juillet 2021, la marge du taux d'intérêt de la ligne de crédit bancaire du Groupe a été indexée sur trois critères ESG : (1) le montant des actifs sous gestion dédiés au climat et à la biodiversité, (2) la féminisation du management et (3) l'alignement d'intérêts. Au 31 décembre 2021, le Groupe a rempli les seuils fixés pour la première année de test.

À fin 2021, plus de 60 % des financements du Groupe comportent une composante ESG, ce qui constitue une incitation supplémentaire pour accélérer sa stratégie d'impact.



* Notations inaugurales sollicitées

** Ce fonds est réservé aux investisseurs professionnels et n'est plus ouvert aux souscriptions

La démarche du Groupe est reconnue par différents standards. Grâce à des exercices annuels de comparaison avec ses pairs, le Groupe est en mesure d'identifier des axes d'amélioration potentiels et de renforcer sa démarche. Le Groupe dans son ensemble est soucieux de mener une politique de développement durable de premier plan. En janvier 2022, Tikehau Capital s'est vu décerner deux badges *top rated* par l'agence extra-financière Sustainalytics.

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte de la démarche de développement durable

Reconnaissance de la démarche du Groupe

Au niveau des produits et des services	Au niveau du Groupe Tikehau Capital
 ➤ Signataire depuis 2014 ➤ Excellentes notations en 2020⁽¹⁾ : A+ pour le module « Stratégie et gouvernance », A+ pour le module « Fixed Income » et A pour le module « Private Equity »	 ➤ Notation ESG - 12.0 (risque faible) - En janvier 2022, Tikehau Capital s'est vu décerner les badges « ESG Industry Top-Rated » et « ESG Regional Top-Rated » par Sustainalytics, sur la base de leur notation de risque ESG, qui couvre plus de 14 000 entreprises dans 42 secteurs
 ➤ Label ESG LuxFLAG (Luxembourg Finance Labelling Agency) renouvelé pour 12 de nos principaux fonds ouverts et le fonds Tikehau Special Opportunities II  ➤ Statut LuxFLAG ESG Applicant Fund accordé à plusieurs fonds de dette privée	 ➤ Score de gouvernance de 3/10 en 2021, plaçant Tikehau Capital dans le peloton de tête des gestionnaires d'actifs (1/10 = score le plus élevé possible)
 ➤ Label "Relance" du Ministère français de l'Économie, des Finances et de la Relance attribué à 4 de nos fonds de <i>private equity</i> : Ace Aéro Partenaires, Brienne III, T2 Energy Transition et Tikehau Growth Equity II	 ➤ Notation ESG - 75/100 en 2021 par Ethifinance, au-dessus de la moyenne du secteur
 ➤ Label ISR Immobilier attribué en décembre 2021 à la SCPI SOFIDY EUROPE INVEST et à l'OPPCI SOFIMMO dans le cadre de la stratégie ESG « So Durable » de Sofidy ➤ Label ISR renouvelé à S.YTIC, un fonds commun de placement	 ➤ Score de transparence ESG supérieur à la moyenne du secteur (39/100) en 2020
Prix et récompenses	
 ➤ Le magazine <i>Private Debt Investor</i> a décerné le prix <i>Responsible Investor of the Year, Europe 2021</i> à Tikehau Capital pour son approche ESG en Dette Privée	 ➤ Le journal en ligne <i>Environmental Finance</i> a décerné le prix <i>Environmental fund of the year, private equity/private debt</i> au fonds T2 Energy Transition

(1) En 2021, la méthodologie de notation PRI a été revue et le prochain exercice de reporting est planifié en 2023.

4.1.5 Identification et réponse aux enjeux extra-financiers matériels

Maintenir une relation étroite avec les parties prenantes est un enjeu clé dans la démarche de développement durable de Tikehau Capital. Les collaborateurs, clients-investisseurs, actionnaires et la société civile sont intégrés dans la réflexion autour des sujets ESG (par exemple, au travers du code de conduite ou de la charte des achats responsables du Groupe disponibles sur son site web). Cette relation privilégiée contribue à la fois à identifier et optimiser la gestion des risques extra-financiers et à renforcer la démarche d'entrepreneuriat et d'innovation qui est au cœur de la stratégie du Groupe.

En 2019, le Groupe a fait appel à ses parties prenantes internes et externes afin de réaliser une première cartographie de ses principaux risques et opportunités extra-financiers. En 2021, l'exercice sur la matrice de matérialité ESG a été intégrée à la cartographie des risques majeurs menée par l'équipe audit interne (voir Section 2.3 (Culture de la gestion des risques & obligations de conformité) du présent Document d'enregistrement universel).

Les risques et opportunités extra-financiers matériels sont pilotés au quotidien à travers les process ESG Groupe diffusés au sein des équipes opérationnelles et d'investissement.

Conscient que les thématiques ESG et RSE peuvent constituer à la fois des risques et des opportunités, le Groupe s'attache à travailler sur différents angles.

Trois enjeux clés ressortent de la cartographie des risques majeurs et des priorités:

- le changement climatique et la biodiversité,
- la gouvernance, l'éthique des affaires et l'investissement responsable, et
- l'innovation et la cybersécurité.

D'autre part, le Groupe travaille particulièrement sur:

- le développement économique et l'inclusion sociale, et
- la santé.

Les objectifs de développement durable (les « ODD ») offrent un cadre de référence permettant une communication avec l'ensemble des parties prenantes. Dès que cela est pertinent, le Groupe veille à faire le lien entre les thématiques ESG et RSE et le ou les ODD pertinents.

En outre, le Groupe considère avec attention les travaux sur les limites planétaires et les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la combinaison des limites planétaires et sociales.

THÈMES ESG PRIORITAIRES POUR LES ACTIONS ET LES FINANCEMENTS DE TIKEHAU CAPITAL

	Actions du Groupe	Offre produits
CLIMAT ET BIODIVERSITÉ  	- Lancement d'un Centre d'Action Climat et plan de formations - Signature des <i>Science Based Targets</i> en 2021 - Emissions carbone financées : extension de la mesure à tous les fonds avec des investissements directs - Emissions carbone liées aux opérations du Groupe (<i>scope</i> 1-2 et 3 amont) : compensation annuelle	<i>Private equity</i> : T2 Energy Transition Fund (clôture supérieure à 1 Md€) et annonce du lancement de T2 North America - Actifs réels : Tikehau Green Assets - Dette privée : Tikehau Impact Lending <i>Capital markets strategies</i> : Tikehau Impact Credit - Développement d'autres fonds avec une majeure climat et biodiversité avec une cible de 5 Md€ d'ici 2025
INNOVATION  	- Effort de digitalisation des outils et travail sur la qualité des données - Initiatives autour de la cybersécurité (par exemple formation des collaborateurs, <i>pen tests</i> et audits) - Partenariats avec des experts de la transition énergétique ou de l'agriculture durable	- Dette privée : Tikehau Impact Lending et le Belgian Recovery Fund favorisent la croissance et soutiennent l'économie réelle <i>Private equity</i> : Brienne III dédié à la cybersécurité
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INCLUSION SOCIALE  	37 nationalités > 40 % de femmes dans le Groupe - Objectif de faire progresser la part des femmes dans les équipes d'investissement et le management	- Dette privée : Tikehau Impact Lending encourage l'inclusion sociale au-delà de la diversité - Dette privée : lancement du Belgian Recovery Fund et des Obligations Relance en 2021 <i>Private equity</i> : label Relance du Ministère français de l'Economie attribué à 4 fonds
SANTÉ 	- Priorité à la protection des employés pendant la pandémie de Covid-19 - Plan d'action pour favoriser le recrutement et l'inclusion des personnes en situation de handicap	Plus de 50 entreprises financées dans le secteur de la pharmacie et de la santé

DES FONDATIONS ESG RENFORCÉES CHAQUE ANNÉE



GOVERNANCE ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

- Procédures robustes: (i) code de conduite, (ii) code de conduite relatif à la prévention de la corruption et du trafic d'influence, (iii) manuels de conformité pour les sociétés de gestion, (iv) charte des achats responsables
- Système d'alerte et politique de sanctions
- Stratégie d'investissement responsable adaptée aux spécificités du Groupe avec des contrôles de 1^{er} et 2^e niveau



RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET LES PARTIES PRENANTES

- Charte des achats responsables intégrée aux contrats avec les fournisseurs
- Approche de marketing responsable intégrée dans les manuels de conformité

AU DELÀ DE NOTRE CŒUR D'ACTIVITÉ

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

- Budget de mécénat et partenariat d'environ 550 k€ en 2021 et soutien à plus de 20 associations caritatives autour de 3 thèmes clés : (i) la santé, (ii) la jeunesse, (iii) le climat et la biodiversité.

4.1.6 Gouvernance et développement durable

Le Groupe est convaincu que la définition d'une stratégie d'investissement responsable est essentielle pour créer de la valeur durable (c'est-à-dire de long terme et en lien avec les challenges sociétaux et environnementaux globaux) pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Cette conviction est démontrée par la forte implication de tous les niveaux hiérarchiques dans le déploiement des politiques ESG et Climat : des équipes d'investissement et opérationnelles aux représentants de la Gérance et au Conseil de surveillance.

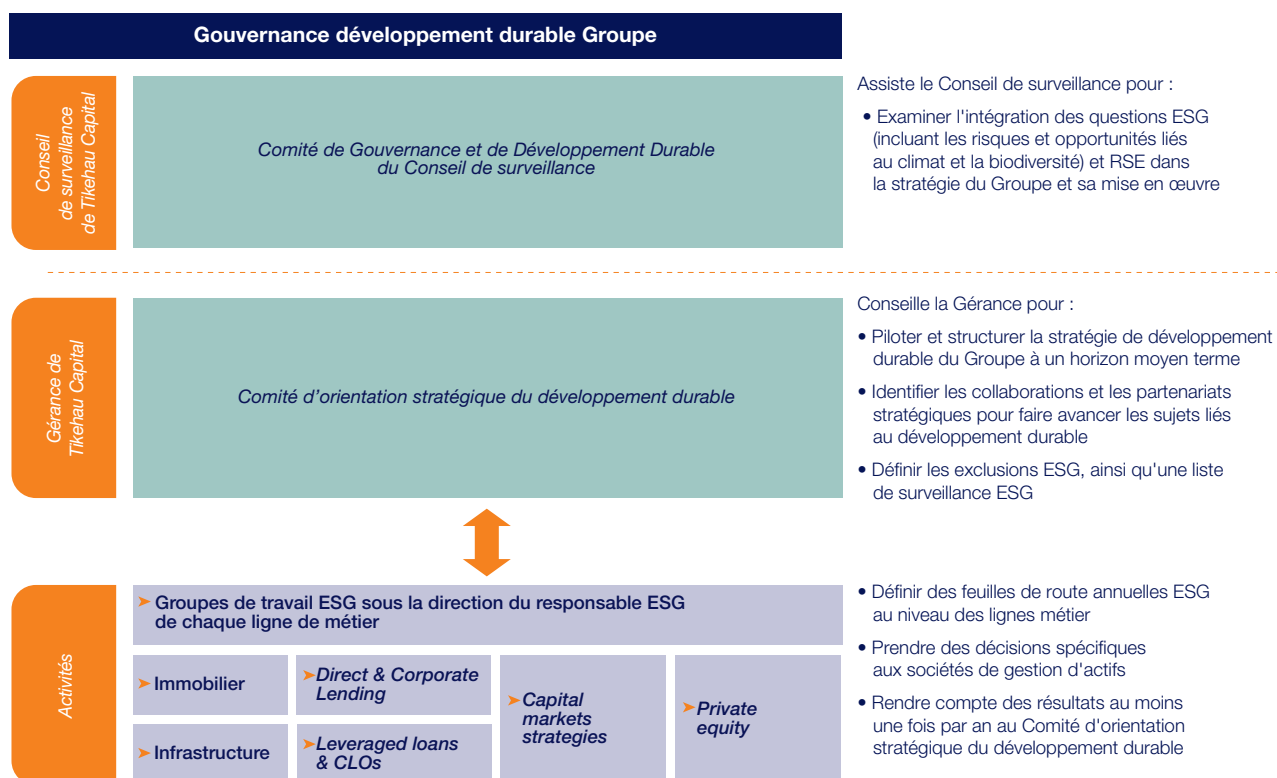
Le Conseil de surveillance de Tikehau Capital exerce une revue de la stratégie ESG et RSE en traitant systématiquement ce sujet lors de ses réunions. Le Conseil de surveillance dispose

également d'un "Comité de gouvernance et du développement durable" composé de trois membres indépendants (voir la Section 3.4.2 (Comités du Conseil de surveillance) du présent Document d'enregistrement universel).

En mars 2021, la mise en place d'un Comité d'allocation des obligations durables (*sustainable bond*) a été annoncée.

En avril 2021, le Groupe a lancé un Centre d'Action Climat ayant pour mission de mobiliser les expertises et les innovations, et de coordonner la stratégie climat et biodiversité globale.

Début 2022, la gouvernance du Groupe autour des sujets de développement durable au niveau de la Gérance a été mise à jour pour donner une impulsion stratégique à un horizon de moyen terme et mettre en place des groupes de travail opérationnels par ligne de métier.



* Certaines entités (Sofidy, IREIT et Star America) ont mis en place des comités ESG dédiés qui s'appuient sur le travail des groupes de travail ESG.

Un comité d'orientation stratégique du développement durable a remplacé le comité ESG Groupe pour piloter et structurer la stratégie durable du Groupe. Composé à la fois de collaborateurs du Groupe (dont l'un des cofondateurs, représentant de la Gérance) et de membres externes, il fixe les lignes directrices de la politique ESG, climat et biodiversité. Il se réunit au moins deux fois par an.

Par ailleurs, des groupes de travail ESG opérationnels ont été constitués pour chacune des lignes de métier du Groupe afin de déployer la stratégie durable avec une feuille de route annuelle. En outre, les membres de ces groupes de travail échangent de façon régulière sur les sujets ESG d'actualité ou prioritaires.

Au 31 décembre 2021, l'équipe ESG et le Centre d'Action Climat comprennent sept personnes. L'équipe ESG est en charge de superviser l'intégration de la politique ESG dans toutes les

activités, de faire monter les équipes d'investissement et de gestion en compétence ESG, impact, climat et biodiversité et de participer aux mesures d'engagement auprès des entreprises en portefeuille ou aux plans de progrès des actifs réels.

La responsabilité de l'intégration et de l'engagement ESG repose sur les équipes d'investissement. Ainsi, tous les analystes, gérants et directeurs d'investissement sont responsables de l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale des opportunités qu'ils considèrent.

En outre, la gouvernance ESG comprend des contrôles de premier et second niveau au travers des revues effectuées par les équipes risque, conformité et audit interne.

Enfin, une quote-part de la rémunération variable est liée à l'atteinte d'objectifs collectifs ESG.

Indicateurs clés :	2021	2020
Collaborateurs au sein de l'équipe ESG et Centre d'Action Climat	7 ⁽¹⁾	3
Participation active à des travaux de place sur l'ESG et l'impact	5 ⁽²⁾	3

(1) Excluant Cécile Cabanis, Directrice générale adjointe en charge des fonctions Capital Humain, ESG/RSE, Communication et Brand Marketing du Groupe.

(2) Au sein de Finance For Tomorrow, France Invest, One Planet Private Equity Funds (OPPEF) et UN PRI.

4.2 DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

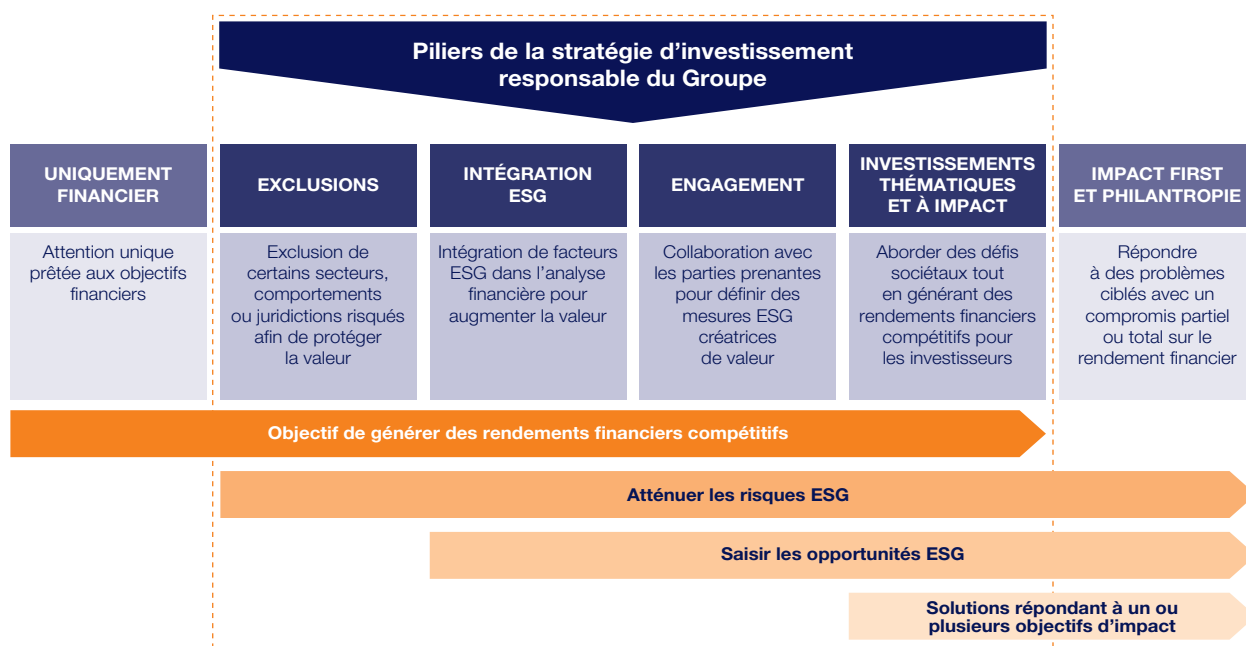
4.2.1 Introduction

La politique d'investissement responsable du Groupe couvre le spectre complet de l'investissement responsable à travers quatre piliers qui vont des exclusions au développement de produits dédiés à des thématiques ESG. L'intégration ESG est au cœur de la stratégie du Groupe et des démarches d'engagement sont déployées de manière *ad hoc*, ayant pour objectif de faire progresser les entreprises en portefeuille.

Les rapports de développement durable (*Sustainability reports*) du Groupe offrent une vision de la performance ESG (et impact lorsque pertinent) par ligne de métier.

Au niveau de certains fonds, des rapports ESG et Climat sont intégrés aux rapports périodiques ou publiés séparément lorsque cela est pertinent.

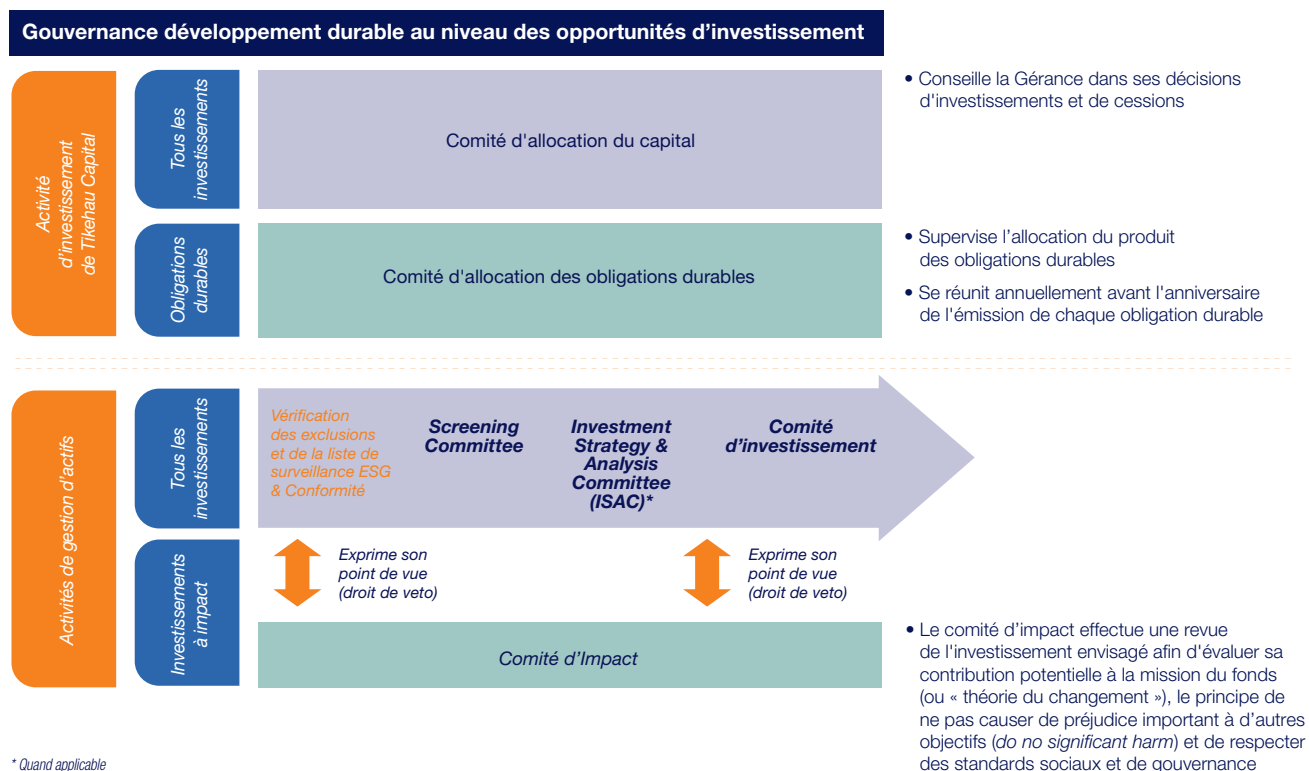
4.



La politique d'investissement responsable du Groupe couvre l'ensemble des investissements et, depuis début 2022, des procédures renforcées ont été mises en place pour l'allocation des émissions obligataires durables ainsi que pour les opportunités considérées pour les fonds à impact.

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Démarche d'investissement responsable



4.2.2 Pilier 1/ Exclusions

Tikehau Capital a défini une politique d'exclusion qui couvre des secteurs dont les impacts négatifs pour l'environnement ou la société ont été démontrés. Il convient de noter que la politique d'exclusion du Groupe a été construite sur la base de critères les plus objectifs possible. Au-delà des cadres réglementaires et des dispositifs internationaux existants (par exemple, les lois et réglementations nationales, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la position d'agences internationales, etc.), le Groupe fait appel à son réseau d'experts dès que cela est pertinent.

Au 31 décembre 2021, six activités sont exclues de l'univers d'investissement du Groupe :

- les armes controversées ⁽¹⁾ ;
- la destruction d'un habitat critique ⁽²⁾ ;
- la prostitution et la pornographie ;
- le charbon thermique et les combustibles fossiles controversés ⁽³⁾ ;
- le tabac et la marijuana à usage récréatif. ⁽⁴⁾

Par ailleurs, le Groupe a défini une *watchlist* (« liste de surveillance ») à trois niveaux visant à identifier les secteurs et géographies qui peuvent impliquer des externalités négatives sur l'environnement ou la société (par exemple, pays non coopératifs, allégations de corruption, d'évasion fiscale ou de blanchiment d'argent, autres allégations de violation du Pacte Mondial des Nations Unies, etc.).

Niveau (1) : consultation facultative des équipes ESG et conformité pour les cas sensibles (risque de pollution ou autre secteur d'activité à risque).

Niveau (2) : analyse détaillée par l'équipe conformité requise pour les cas présentant des risques sectoriels de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, de corruption, de fraude, de réputation et de sanctions.

Niveau (3) : consultation obligatoire des équipes ESG et conformité pour certains secteurs très controversés (par exemple, la production d'armes létales, le clonage) ou certains comportements à risque (gouvernance défaillante, litige ou allégation de violation d'un des piliers du Pacte Mondial des Nations Unies).

(1) Avec une norme de tolérance zéro pour les entreprises impliquées dans les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes chimiques et biologiques.

(2) L'habitat essentiel comprend les zones de grande valeur en termes de biodiversité qui répondent aux critères de la classification de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (« UICN »), y compris l'habitat nécessaire à la survie des espèces en danger critique d'extinction ou en voie d'extinction telles que définies par la liste rouge des espèces menacées de l'UICN ou telles que définies dans toute législation nationale ; les zones ayant une importance particulière pour les espèces endémiques ou à aire de répartition restreinte ; les sites essentiels à la survie des espèces migratrices ; les zones abritant des concentrations d'espèces migratrices importantes au niveau mondial ; les zones abritant des assemblages uniques d'espèces ou associées à des processus évolutifs clés ou fournissant des services écosystémiques clés ; et les zones dont la biodiversité revêt une importance sociale, économique ou culturelle significative pour les communautés locales.

(3) Les entreprises dont plus de 5 % du chiffre d'affaires estimé d'ici 2024 est exposé à l'extraction, au traitement/raffinage, au stockage, à la distribution et à la production d'énergie liée au charbon thermique, au forage dans l'Arctique, au pétrole et au gaz en mer profonde, aux sables bitumineux et au gaz de schiste. Exclusion des développeurs de nouveaux projets de centrale thermique à charbon. Pour éviter toute ambiguïté, les instruments émis par des entreprises exclues finançant des activités conformes à un objectif de l'Accord de Paris restent autorisés (par exemple, les obligations vertes).

(4) Les entreprises dont plus de 30 % du chiffre d'affaires est consacré à la culture et à la production de tabac et de marijuana à usage récréatif.

Les sujets liés au changement climatique sont aussi pris en compte dans l'analyse des risques. Enfin, la liste d'exclusion et la *watchlist* sont revues et mises à jour périodiquement pour affiner

les positions, anticiper des risques extra-financiers non couverts, et au gré des nouvelles situations rencontrées.

Focus sur l'exclusion des énergies fossiles controversées

Tikehau Capital s'engage à limiter son exposition aux entreprises, actifs ou projets les plus polluants et à risque pour la biodiversité. Ainsi, le Groupe a imposé en 2018 une première exclusion du charbon pour les entreprises dérivant plus de 30% de leur chiffre d'affaires du charbon thermique. Ce seuil a été renforcé en 2021 et, depuis le 1^{er} janvier 2022, Tikehau Capital et ses filiales ont cessé d'investir dans :

- les développeurs de nouveaux projets de centrales à charbon thermique,
- les entreprises impliquées dans le charbon, le pétrole et le gaz non conventionnels (c'est-à-dire lorsqu'ils représentent plus de 5% des revenus attendus d'ici 2024 dans

l'extraction, le traitement/raffinage, le commerce, le stockage et la distribution), et

- les entreprises impliquées dans la production d'électricité à partir de charbon ou de fuel/diesel, c'est-à-dire lorsqu'elle représente plus de 5% des revenus attendus d'ici 2024.

Pour éviter toute ambiguïté, les instruments émis par des entreprises finançant des activités conformes à un objectif de l'Accord de Paris restent autorisés (par exemple, les obligations vertes).

La politique d'exclusion des combustibles fossiles controversés s'applique aux stratégies d'investissements directs.

4.

4.2.3 Pilier 2/ Intégration ESG

Conformément au Règlement SFDR, Tikehau Capital et les sociétés de gestion du Groupe intègrent les risques de durabilité dans leur processus de décision d'investissement et effectuent des diligences raisonnables concernant les principales incidences négatives (*principal adverse impacts*).

Au-delà des dispositions réglementaires, le Groupe tend à intégrer les critères ESG au cœur de sa démarche d'investissement, car il est convaincu que ces critères ont un impact matériel sur la performance financière ajustée du risque de l'actif considéré.

Une grille d'analyse propriétaire

Persuadé de l'importance d'une évaluation indépendante et ancrée dans la recherche fondamentale, Tikehau Capital a décidé de formaliser sa démarche ESG à travers une grille d'analyse extra-financière propriétaire adaptée à chaque activité.

Au sein des lignes de métier **capital markets strategies, private equity et dette privée**, les équipes de recherche et d'investissement prennent en compte un socle commun de thématiques ESG, qui portent à la fois sur les opérations ainsi que sur les produits et services des entreprises concernées.

Une grille d'analyse ESG propriétaire et adaptée aux spécificités des activités de Tikehau Ace Capital a par ailleurs été déployée en 2021.

Exemple de critères ESG analysés pour des entreprises :

- Produits et services – Revue de la répartition du chiffre d'affaires et des principales externalités positives et négatives en prenant en compte des standards comme la Taxonomie européenne ;
- Gouvernance – Analyse de l'exposition à des pays à risque en matière de corruption et de violation des droits de l'homme, la qualité du management (capacité à délivrer la stratégie, risque de personne-clé) et de la gouvernance (expertise et diversité des membres du conseil), la prise d'engagements en faveur du développement durable (signature du Pacte mondial, politique RSE), ou encore de l'exposition à des controverses avérées ou potentielles ;

- Social – Analyse des risques sectoriels et/ou propres à l'entreprise en matière de droits de l'homme, santé et de sécurité sur la chaîne d'approvisionnement, mais également de l'exposition à des controverses liées aux produits et services, au capital humain ou aux autres parties prenantes de la chaîne de valeur ;
- Environnement – Analyse des risques liés aux types d'actifs réels, prise en compte des enjeux liés au changement climatique, à l'économie des ressources et à la transition énergétique, ou encore prise en compte de l'exposition à des controverses environnementales avérées ou potentielles.

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Démarche d'investissement responsable

Pour les **activités immobilières**, les grilles dépendent du stade d'avancement du projet, avec un focus sur les caractéristiques intrinsèques de l'actif et les pratiques des parties prenantes (notamment: constructeur, gestionnaire, locataire) en matière environnementale (performance énergétique, empreinte biodiversité) et sociétale.

Dans une démarche d'amélioration continue ("*best in progress*"), Sofidy a renforcé sa grille de notation ESG en phase d'acquisition et prend en compte la performance énergétique et carbone, l'impact social des activités des locataires ou encore l'engagement des parties prenantes.

En 2021, la SCPI Sofidy EUROPE INVEST et l'OPPCI SOFIMMO ont obtenu le label ISR Immobilier.

La stratégie ESG de ces fonds repose sur une démarche «*best in progress*», avec le déploiement de plans d'actions de progrès exigeants sur chacun des trois piliers Environnement, Social et Gouvernance.

Fin 2021, un responsable ESG immobilier a été recruté.

En 2022, Sofidy prévoit de renforcer sa démarche responsable sur l'ensemble de ses fonds avec d'autres labellisations ou approches pour renforcer la prise en compte des enjeux ESG sur l'ensemble de son patrimoine.



Biarritz – Avenue de l'Impératrice

Indicateurs clés au 31 décembre 2021 :

Part des analystes et gérants responsables d'intégrer les critères ESG dans l'analyse fondamentale des investissements	100 %
Actifs sous gestion dans des Fonds SFDR Article 8 ou Article 9	14,4 Md€
Actifs sous gestion avec un label ESG ⁽¹⁾	9,2 Md€

(1) Label ESG et ESG Applicant Fund Status du Luxembourg Finance Labelling Agency (LuxFLAG) et label « Relance » attribué à quatre fonds de private equity par le Ministère français de l'Économie

Au sein de chaque ligne de métier, les grilles ESG sont mises à jour périodiquement pour assurer le suivi des enjeux ESG.

Sensibilisation des équipes aux sujets ESG

Placer l'ESG au cœur de la politique d'investissement nécessite de former les équipes en continu (par le biais d'une sensibilisation régulière avec les collaborateurs ESG présents aux côtés des équipes d'investissement, un partage de cas ou encore l'organisation de sessions avec des experts) et de formaliser l'approche des critères extra-financiers (par l'application d'une grille propriétaire et d'une synthèse systématique dans les mémos d'investissement). En matière environnementale, il ne s'agit pas de demander aux analystes financiers de se qualifier pour réaliser eux-mêmes des analyses complexes (par exemple, des audits énergétiques) mais de leur demander d'identifier les principaux risques et opportunités ESG. Cette analyse est le corollaire naturel d'une appréciation financière.

Au-delà des sessions de sensibilisation, les collaborateurs des équipes d'investissement sont impliqués dans les ateliers bilan carbone afin de renforcer leur approche sur l'analyse environnementale de leurs actifs.

Prise en compte des principales incidences (externalités) positives et négatives en matière de durabilité

Le Groupe s'est doté d'une approche holistique qui consiste à identifier les potentielles incidences positives et négatives des entreprises et actifs financés tout au long de leur chaîne de valeur (c'est-à-dire, chaîne d'approvisionnement, opérations, et

produits et services). Cette approche permet de mieux comprendre l'impact des portefeuilles d'investissement sur les enjeux de durabilité (notamment, leur empreinte en matière de changement climatique) et vient compléter l'approche ESG traditionnelle qui évalue les risques ESG sur le portefeuille (par exemple, l'impact des catastrophes naturelles sur les actifs détenus en portefeuille). L'une des principales incidences négatives identifiées par Tikehau Capital est liée au changement climatique (voir la cartographie des risques et opportunités extra-financiers présentée dans la Section 4.1.5. (Identification et réponse aux enjeux extra-financiers matériels) du présent Document d'enregistrement universel). D'autres incidences négatives et positives sont étudiées au cas par cas, grâce aux différents outils mis en place par le Groupe (grilles d'analyse ESG en pré-investissement, questionnaires ESG en suivi, etc.).

4.2.4 Pilier 3/ Engagement

Tikehau Capital met en place une démarche d'engagement avec les entreprises. Dès la décision d'investissement et tout au long de la période de détention de la participation, Tikehau Capital promeut l'adoption de pratiques visant à aligner performance et impact sociétal et environnemental. Les équipes d'investissement et l'équipe ESG engagent un dialogue avec les sociétés en portefeuille en vue de créer de la valeur durable.

Politique de vote

Le Groupe est convaincu qu'un actionariat actif stimule la communication et contribue à la création de valeur. Dans ce cadre, le Groupe s'est engagé à voter aux assemblées générales des entreprises détenues dans les fonds qu'il gère (fonds de fonds exclus). Les gérants de portefeuille disposent d'un accès à une plateforme de premier plan pour voter.

Concernant les **investissements dans des entreprises cotées** (fonds actions de la ligne de métier *capital markets strategies* et investissements au travers de son bilan), les analystes financiers et les gérants de fonds de Tikehau Capital analysent les résolutions d'assemblée. Ils peuvent avoir recours aux travaux de recherche d'agences de conseil en vote (« *proxy advisors* ») pour évaluer les résolutions problématiques.

Concernant les **investissements en private equity**, que Tikehau Capital soit minoritaire ou majoritaire au capital de l'entreprise concernée, les équipes ont vocation à exercer systématiquement leurs droits de vote.

Les résolutions mises à l'ordre du jour par les actionnaires externes sont analysées au cas par cas et approuvées si elles contribuent à améliorer les pratiques de l'entreprise ou si elles peuvent accroître la valeur pour les actionnaires.

Suivi ESG

En **private equity** et en **dette privée**, le Groupe a vocation à collaborer sur les sujets ESG avec l'équipe de management des sociétés en portefeuille, le *sponsor equity* et/ou les éventuels co-investisseurs.

Pour sensibiliser les dirigeants dès les premières étapes de la relation d'investissement, une clause ESG est intégrée dans la mesure du possible dans les pactes d'actionnaires ou dans la documentation de crédit. Cette clause énonce les engagements

pris par Tikehau Capital en matière d'investissement responsable et engage les dirigeants à s'inscrire dans une démarche de progrès en fonction de leurs moyens.

Pendant la durée de détention, les entreprises en portefeuille font l'objet d'une revue annuelle de leur performance ESG à travers un questionnaire. Grâce aux réponses des entreprises, Tikehau Capital est en mesure d'identifier les risques et/ou les opportunités sur les facteurs ESG. Le cas échéant, les équipes d'investissement et l'équipe ESG peuvent être amenées à engager un dialogue avec les entreprises afin d'identifier les stratégies de maîtrise des risques en place. Par exemple, le Groupe encourage la formalisation *a minima* de codes d'éthique pour encourager une démarche d'exemplarité au sein des entreprises.

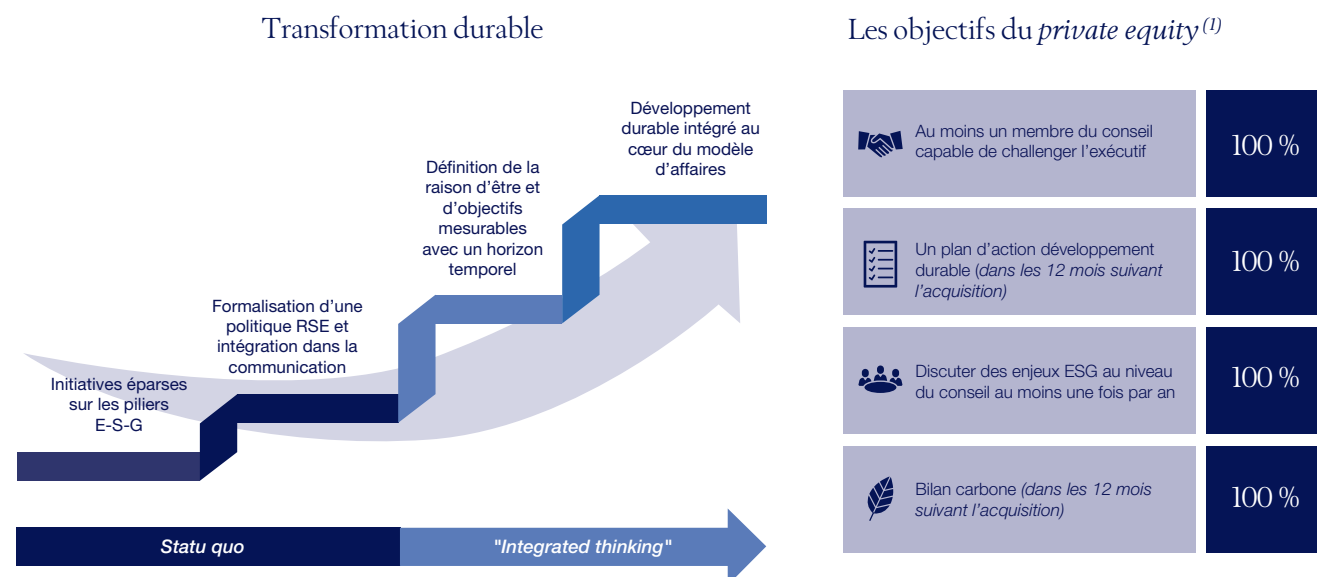
Selon le niveau de proximité des équipes avec le management, et si les équipes d'investissement siègent au sein des instances de gouvernance des entreprises en portefeuille, les sujets ESG les plus importants sont inclus selon une fréquence au moins annuelle à l'ordre du jour de telles instances.

Feuille de route ESG

Quand la proximité avec le management le permet, des feuilles de route ESG sont co-construites avec les entreprises en portefeuille. La définition de ces plans d'action se fonde sur une analyse de la matérialité des sujets ESG selon l'activité, la taille et l'exposition géographique des entreprises. Des objectifs qualitatifs et des indicateurs de pilotage sont suivis à une fréquence annuelle.

Private equity – Les équipes d'investissement se sont engagées à définir des feuilles de route développement durable avec toutes les nouvelles entreprises.

4 étapes clés pour réussir la transformation durable et les objectifs du private equity



(1) Objectifs pour les entreprises dans les fonds amiraux

Dette privée – Quelles que soient les contraintes propres à cette activité, Tikehau Capital a vocation à agir comme un partenaire sur les sujets ESG en introduisant un mécanisme d'ajustement du taux d'intérêt en fonction de l'atteinte de critères ESG ciblés, dès que cela est pertinent et possible.

FOCUS SUR LES RATCHETS ESG

Depuis 2018, Tikehau Capital inclut régulièrement des clauses ESG engageant les emprunteurs dans une démarche de progrès et de *reporting* ESG. Dès 2020, pour aller plus loin dans l'intégration de l'ESG, l'équipe de l'activité de dette privée a introduit des *ratchets* ESG dans les transactions qu'elle structure, ce qui positionne le Groupe comme un pionnier dans ce domaine.

Qu'est-ce qu'un *ratchet* ESG ?

Un *ratchet* ESG est un déclencheur qui diminue la marge du taux d'intérêt d'un prêt d'un montant prédéfini en contrepartie de l'atteinte d'un objectif ESG. L'équipe de l'activité de dette privée du Groupe négocie généralement avec l'entreprise et/ou le sponsor equity de l'entreprise trois à cinq critères ESG pertinents, avec des objectifs ambitieux s'y rapportant. Lorsque les objectifs annuels sont atteints, les emprunteurs sont récompensés par une réduction de la marge du taux d'intérêt entre - 5 et - 25 points de base. À

terme, le mécanisme proposé pourra aussi prévoir un ajustement marginal à la hausse au cas où les objectifs ne seraient pas atteints.

Ce mécanisme d'ajustement du taux d'intérêt sur des cibles ESG complète les *ratchets* existants qui sont axés sur des critères financiers, tel que le ratio de levier financier. **L'équipe de l'activité de dette privée considère que les *ratchets* ESG ont vocation à devenir un standard de marché, au point où il ne sera plus nécessaire de les mettre en évidence et les traiter séparément.** L'équipe de l'activité de dette privée ne rencontre généralement aucune réticence, les parties prenantes y étant au contraire ouvertes.

En 2021, une vingtaine d'ESG *ratchets* ont été négociés par l'équipe de l'activité de dette privée de Tikehau Capital et pour neuf d'entre eux, les critères ESG suivants ont été finalisés :

Présentation de l'entreprise	Date d'investissement	Sous-secteur d'activité	Thèmes des ESG <i>ratchets</i>	ODD soutenus
Magellan est l'une des holdings du groupe immobilier Bassac, qui se concentre sur le développement de nouvelles propriétés résidentielles de taille moyenne en France, en Allemagne et en Espagne. Bassac est cotée sur Euronext.	Avril 2021	Immobilier	- Égalité des sexes - Projets de décontamination des sols - Bâtiments verts	  
Powersport Distribution Group est un grossiste et distributeur néerlandais de pièces et d'accessoires de motos. PDG exploite des entrepôts aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni et sert des clients B2B et B2C.	Avril 2021	Automobile	- Entretiens annuels pour les collaborateurs <i>Net Promoter Score</i> - Audit des fournisseurs - Réduction de l'empreinte carbone	  
Provepharm Life Services est un laboratoire pharmaceutique spécialisé dans la revitalisation de molécules de synthèse existantes pour de nouvelles applications et indications.	Juillet 2021	Santé	- Formations éthique et RSE, et développement des compétences - Réduction des émissions carbone - Certification B Corp	  
Evolucare est un éditeur et un intégrateur de logiciels à destination des établissements de santé privés, publics et associatifs, visant à améliorer le suivi de chaque étape du parcours patient.	Octobre 2021	Industrie de haute technologie	- Digitalisation des déserts médicaux - Accompagnement des personnes fragiles - Réduction des émissions carbone (via la mutualisation des infrastructures)	  

Activités immobilières – Pendant la phase de détention des actifs immobiliers, les équipes de gestion ont pour objectif d'identifier et de mettre en œuvre des axes d'amélioration pertinents afin d'améliorer la performance extra-financière des actifs immobiliers sous gestion (démarche « *best in progress* »).

Depuis 2020, IREIT Global a introduit dans ses contrats de location standard une clause ESG inspirée des baux verts français, afin de gagner en transparence sur les consommations des immeubles (en énergie, eau, déchets) et de dégager des pistes d'amélioration.

Ces clauses sont également utilisées par Sofidy, qui diffuse par ailleurs depuis 2021 trois autres documents favorisant l'implication des parties prenantes :

- Un guide de bonnes pratiques environnementales à destination des locataires, afin de promouvoir les gestes quotidiens écoresponsables et de permettre de réaliser des économies d'énergie grâce à la mobilisation des occupants des bâtiments ;
- Une charte « fournisseur responsable », annexée aux principaux contrats (contrats de gestion technique, de maintenance...) afin d'inciter les fournisseurs à une meilleure prise en compte des enjeux ESG ; et

- Une charte « distributeur responsable », annexée aux principaux contrats de commercialisation et de distribution afin d'inciter les distributeurs et partenaires commerciaux à une meilleure prise en compte des enjeux ESG.

En outre, Sofidy a mis en place un partenariat avec deux acteurs :

- Deepki, qui apporte une expertise d'analyse et d'optimisation des données énergétiques des bâtiments en vue d'améliorer leur performance énergétique ;
- Green Soluce, un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans l'immobilier et la ville durable.

Au 31 décembre 2021, les consommations d'énergie totales (parties communes + parties privatives) de 101 bâtiments, représentant plus de 350 000 m², ont été remontées aux équipes de gestion.

Dans le cadre du décret tertiaire et d'une volonté de pilotage des consommations énergétiques et carbone du Groupe, cette démarche sera poursuivie en 2022.

4.

4.2.5 Pilier 4/ Investissements thématiques et à impact

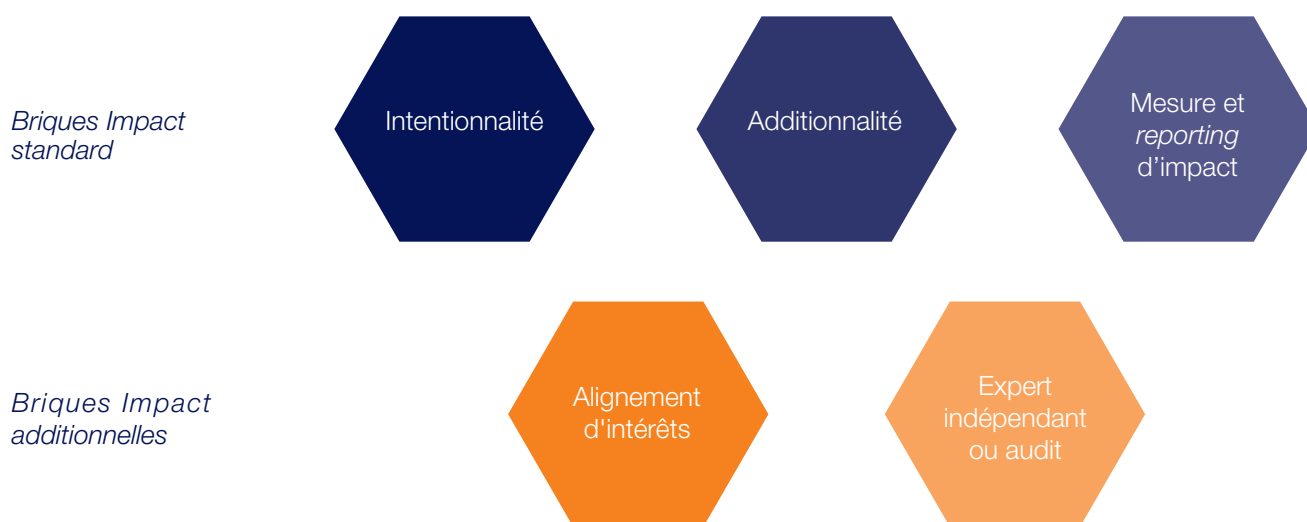
Pour être légitime et efficace, une stratégie d'impact doit être fondée sur une approche ESG pleinement opérationnelle et totalement intégrée au processus d'investissement.

L'investissement thématique et d'impact a été initié en 2018 dans le cadre de la création du fonds T2 Energy Transition (pour plus d'information voir les focus dans la présente Section et à la Section 1.3.2.4. (Activité de *private equity*) du présent Document d'enregistrement universel) et le Groupe est aujourd'hui bien

positionné pour développer sa stratégie d'impact à travers ses différentes lignes de métier.

Doté d'une forte conviction sur sa vocation d'accompagner le développement de l'économie, le Groupe s'est fixé pour objectif de développer une plateforme dédiée à l'impact autour de quatre thèmes : (i) le climat et la biodiversité, (ii) l'innovation, (iii) le développement économique, et (iv) l'inclusion sociale et la santé.

Qu'est-ce que l'investissement d'impact pour Tikehau Capital ?



Tikehau Capital s'appuie sur des cadres de référence internationaux (Global Impact Investing Network ou GIIN, IRIS+, ODD, Impact Management Project, UN PRI, etc.) pour définir sa démarche d'impact :

- le premier pilier d'une démarche d'impact est l'**intentionnalité**. Pour le Groupe, il s'agit de concilier une excellente performance financière avec une réponse à des défis mondiaux et sociétaux tels que l'urgence climatique et la biodiversité. Les équipes d'investissement et ESG travaillent main dans la main avec des experts du secteur (dont Steward Redqueen) pour définir une théorie du changement (*theory of change* ou cadre logique de l'impact) ;
- le second pilier d'une démarche d'impact est l'**additionnalité**. Il s'agit de ne pas se contenter de financer une entreprise ou un actif en attendant de pouvoir évaluer ses résultats extra-financiers, mais de chercher à l'accompagner à progresser sur l'impact. Au-delà d'un accompagnement financier, les entreprises et actifs financés à travers des fonds impact bénéficient d'un accompagnement sur mesure ;
- le troisième pilier d'une démarche d'impact est la **mesure de l'impact**. En plus du suivi de la performance financière, la mesure de l'impact vient compléter la visibilité de l'investisseur sur les entreprises considérées. La mesure de l'impact a donc plusieurs avantages : (i) au niveau des investissements, elle fournit un outil de pilotage pour inciter les entreprises à passer à l'action ; (ii) au niveau du fonds, elle permet d'avoir une vision claire et actionnable de la thèse d'investissement ; et (iii) au niveau de la communication, elle contribue à améliorer la transparence vis-à-vis des parties prenantes intéressées (c'est-à-dire les souscripteurs, les entreprises, le grand public) sur les sujets extra-financiers.

A ces trois briques classiques de l'impact, Tikehau Capital ajoute deux briques supplémentaires :

- le quatrième pilier d'une démarche d'impact est l'**alignement d'intérêts**, qui est cœur du modèle de Tikehau Capital. Le Groupe s'engage à investir dans tous ses fonds à impact. Début 2022, pour renforcer sa démarche, la Gérance a mis en place un standard selon lequel au minimum 50% de la part du *carried interest* allouée au gestionnaire d'actifs des nouveaux fonds impact doit être indexée sur des critères de performance ESG et impact.
- enfin, Tikehau Capital met en place des **vérifications externes** du déploiement des engagements extra-financiers pour tous les fonds impact.

Conscient que les lancements d'initiatives à impact se multiplient et afin d'éviter des pratiques d'écoblanchiment (*greenwashing*), le Groupe a renforcé la gouvernance des fonds impact en 2022, en créant un comité impact pour chacun des fonds, pouvant donner un avis défavorable en amont de l'investissement.

Il apparaît également essentiel de participer aux groupes de travail visant à harmoniser les définitions sur cette pratique d'investissement émergente. Ainsi, des membres des équipes du Groupe participent activement à plusieurs groupes de travail (France Invest, *Finance For Tomorrow*) et ont contribué au guide "Investissement à impact - Une définition exigeante pour le coté et le non-coté" publié par France Invest et par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) en mars 2021, et disponible à l'adresse suivante :

https://www.frenchsif.org/isr-esg/wp-content/uploads/Cahier-Impact-FIR-France-Invest_mars-2021.pdf.

Enfin, Tikehau Capital mobilise aussi les ressources de son bilan pour l'atteinte des ODD au travers d'investissements directs dans la santé, ou encore dans des fonds impact comme Alter Equity 3P (pour People, Planet, Profit), *Blue Like an Orange Sustainable Capital* ou Ring Mission.

FOCUS SUR LES FONDS AVEC UNE THÉMATIQUE DURABLE ET/OU AVEC UNE APPROCHE IMPACT

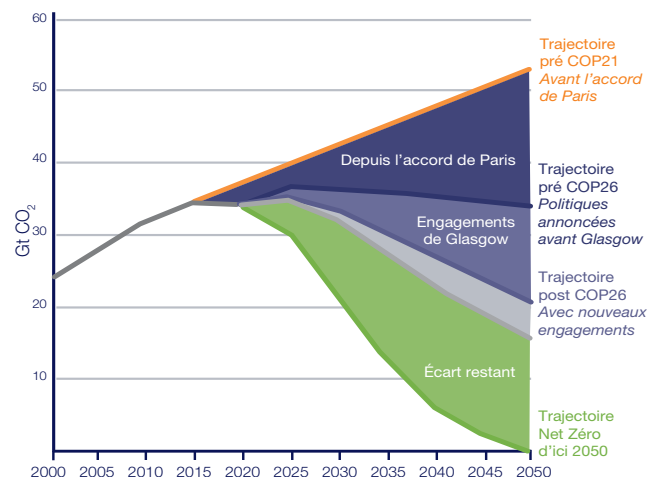
Aperçu du fonds	Thématique ESG	Date de lancement	ODD soutenu
S.YTIC est fonds actions thématique dédié à la ville durable géré par Sofidy. Ce fonds contribue à gérer l'expansion urbaine sur le long terme en sélectionnant des entreprises actives dans le développement vertical des grandes métropoles et la rénovation urbaine, la gestion des infrastructures et le traitement des déchets, l'évolution numérique, et toute autre tendance amenée à émerger dans l'écosystème du développement de métropoles durables.	Changement climatique (ville durable)	Mars-2018	 
T2 Energy Transition Fund est un fonds de <i>private equity</i> qui contribue à répondre à l'urgence climatique en se concentrant sur les entreprises évoluant dans la production d'énergie propre, la mobilité bas-carbone, et l'amélioration de l'efficacité énergétique, du stockage et de la digitalisation (voir plus de détails dans la Section 4.2.6. (Approche climat et biodiversité, et prise en compte de la Taxonomie européenne) du présent Document d'enregistrement universel).	Changement climatique (transition énergétique)	Déc-2018	 
Brienne III est un fonds de <i>private equity</i> géré par Tikehau Ace Capital qui finance des acteurs disruptifs au sein de secteurs critiques (tels que le cybersécurité) pour financer leurs ambitions de croissance. Le fonds cherche à contribuer à la résilience et la digitalisation du système économique, de plus en plus digitalisé et interconnecté, à travers la cybersécurité.	Cybersécurité	Juin-2019	 
Tikehau Impact Lending est un fonds de dette privée qui vise à accélérer la transition et la contribution des PME et ETI vers une économie durable. La gestion du fonds s'appuie sur les solutions financières, l'expertise interne et le réseau d'experts ESG et Climat de Tikehau Capital pour permettre aux sociétés en portefeuille d'accroître leurs offres de produits et services durables et/ou d'améliorer la gestion de leurs opérations (capital humain, chaîne d'approvisionnement, etc.).	Changement climatique Innovation Inclusion sociale	Fév-2021	   
Tikehau Impact Crédit est un fonds obligataire <i>high yield</i> qui vise à accélérer la transition vers une économie « net zéro carbone ». Le fonds se concentre sur trois catégories d'instruments et/ou d'émetteurs : les obligations vertes ou liées au développement durable ainsi que les "pure players" déjà impliqués dans la transition énergétique (poche A) ; les émetteurs ayant signé un engagement international en faveur du changement climatique (poche B) ; et les émetteurs qui agissent dans tous les secteurs avec un potentiel de réduction significative des émissions de CO ₂ (poche C).	Changement climatique et transition bas carbone	Juil-2021	   
Le Belgian Recovery Fund (BRF) a été lancé en septembre 2021, sous l'impulsion du ministre des Finances et du secrétaire d'État à la Relance belge. Le BRF a pour but de renforcer la solvabilité des entreprises belges ou avec une forte présence sur le territoire belge. Tikehau IM a été choisi pour assurer la gestion et le développement du fonds et un premier investissement a été réalisé en 2021.	Relance économique	Sep-2021	 

4.2.6 Approche climat et biodiversité, et prise en compte de la Taxonomie européenne

Selon le premier volet du sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, en anglais *Intergovernmental Panel on Climate Change*, IPCC) paru en août 2021, le seuil de 1,1 °C de réchauffement planétaire moyen par rapport à l'ère préindustrielle a déjà été atteint, et le réchauffement de la température mondiale moyenne sur les 20 prochaines années devrait atteindre ou franchir le seuil de 1,5 °C.

Lors de la COP26, qui s'est tenue à Glasgow en novembre 2021, s'est posée la question de savoir ce que les nouveaux engagements pris par différents pays (dont l'Inde) pour réduire les émissions carbone signifiaient pour le réchauffement planétaire. L'analyse actualisée de l'Agence Internationale de l'Energie ("AIE") montre que si ces nouveaux objectifs sont atteints dans les délais, ils suffiraient à limiter la hausse des températures mondiales à 1,8 °C d'ici la fin du siècle. Pour la première fois, les gouvernements ont proposé des objectifs suffisamment ambitieux pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C.

Emissions mondiales de CO₂



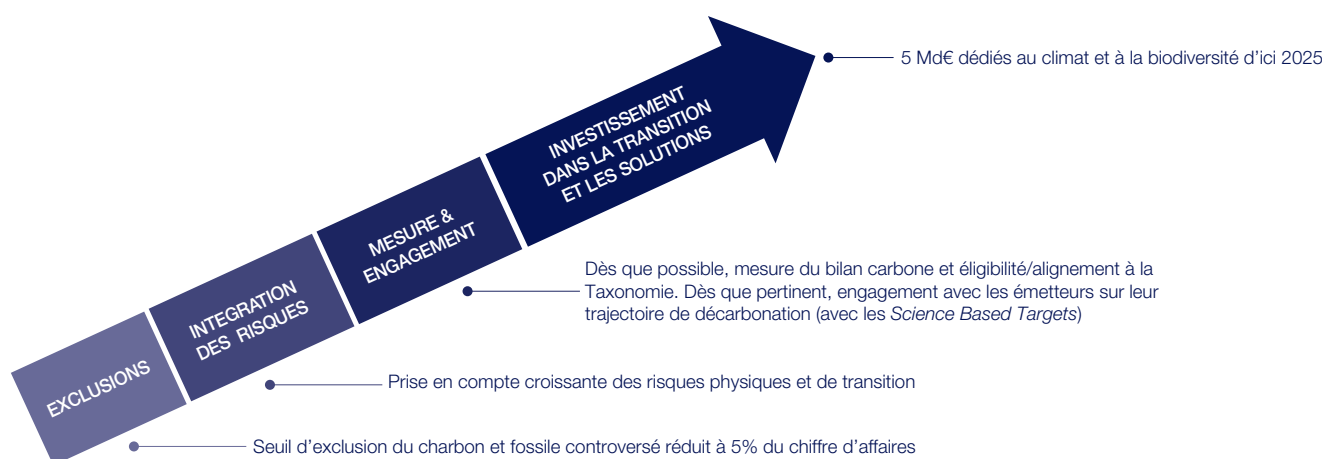
Source : AIE, 2022

En mars 2021, le Groupe a rejoint l'initiative mondiale *Net Zero Asset Managers* accréditée par la campagne "*Race to Zero*" de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Au-delà de la prise de conscience de l'urgence climatique, le Groupe considère avec attention les travaux sur les limites planétaires (voir la Section 4.1.1 (Introduction) du présent Document d'enregistrement universel). Il apparaît essentiel de comprendre quels sont les principaux leviers pour assurer une réponse adaptée et alignée avec les besoins de la planète, de l'homme et de l'économie.

La stratégie climat de Tikehau Capital consiste à travailler sur quatre dimensions: les exclusions, la gestion des risques, la

mesure et l'engagement, et le lancement de fonds dédiés à des solutions et à la transition.

Le Groupe a lancé un Centre d'Action Climat, avec pour objectif de gérer 5 milliards d'euros d'actifs sous gestion dédiés au climat et à la biodiversité d'ici 2025. D'autre part, le Groupe a signé les *Sciences Based Targets* (SBT) en novembre 2021 et définit actuellement des cibles à atteindre pour trois de ses quatre lignes de métier : *private equity*, actifs immobiliers et *capital markets strategies*. La dette privée n'est pas à ce jour couverte par la méthodologie SBT.



Investissements dans la transition et les solutions

Tikehau Capital a identifié la réponse à l'urgence climatique à la fois comme un appel pressant à agir dans le cadre de sa gestion des risques, mais aussi comme la plus grande opportunité d'investissement des dernières décennies. Depuis 2014, Tikehau Capital a apporté des fonds propres aux développeurs d'énergie renouvelable Quadran, EREN, GreenYellow et Amarenco. À la date de publication du présent Document d'enregistrement universel, ces sociétés ont développés plus de 5 GW de projets renouvelables et anticipent 15 GW de développement pour les

années futures. Fort de son *track-record* et de son expertise à travers le Centre d'Action Climate, le Groupe s'est fixé comme objectif de développer une plateforme de 5 milliards d'euros d'ici 2025, dédiée notamment à financer à travers ses différentes lignes de métier la transition énergétique et écologique ainsi que la protection de la biodiversité.

Indicateurs clés au 31 décembre 2021 :

Actifs sous gestion dans des fonds impact avec une majeure climat et biodiversité⁽¹⁾	1,6 Md€
Actifs sous gestion dans des actifs immobiliers avec une excellente performance (BREEM gold, LEED gold ou HQE excellent)	0,4 Md€

(1) Voir focus sur les fonds thématiques à impact présentés (voir la Section 4.2.5 (Pilier 4/ Investissements thématiques et à impact) du présent Document d'enregistrement universel).

Mesure de l'éligibilité et alignement à la Taxonomie européenne au niveau la Société

En tant que société cotée, la Société entre dans le champ du Règlement Taxonomie qui encadre la publication d'informations sur la durabilité des activités économiques des entreprises soumises.

Le Règlement Taxonomie distingue les entreprises financières des entreprises non financières (ces deux catégories d'entreprises étant soumises à des exigences différentes). La Société n'étant :

- ni un gestionnaire d'actifs (ni un gestionnaire au sens de la Directive AIFM, ni une société de gestion ou une société d'investissement auto-gérée au sens de la Directive OPCVM),
- ni un établissement de crédit,
- ni une entreprise d'investissement agréée au sens de la Directive OPCVM,
- ni une entreprise d'assurance,
- ni une entreprise de réassurance,

la Société ne répond pas à la définition d'entreprise financière et doit par conséquent être qualifiée d'entreprise non financière. Ainsi, les activités à prendre en compte pour le reporting Taxonomie sont celles exercées par la Société et par les entreprises entrant dans son périmètre de consolidation au sens comptable.

En 2021, seuls les deux premiers objectifs de la Taxonomie environnementale sont rentrés en vigueur - adaptation et atténuation du changement climatique - couvrant environ 90 activités économiques décrites en Annexe I du règlement européen 2021/2139 (dit « acte délégué sur le climat »).

Au 31 décembre 2021, seules deux entités entrant dans le périmètre de consolidation comptable du Groupe, Sofidy et Alma Property, exerçaient des activités concernées :

- Acquisition et propriété de bâtiments, et
- Rénovation de bâtiments existants.

Indicateurs clés au 31 décembre 2021 :

Part du chiffre d'affaires de Tikehau Capital SCA éligible à la Taxonomie	0,2 m€
Part des dépenses d'investissement et la part des dépenses d'exploitation de Tikehau Capital SCA éligibles à la Taxonomie	0,6 m€

Note méthodologique : Au 31 décembre 2021, seules deux entités entrant dans le périmètre de consolidation comptable du Groupe, Sofidy et Alma Property, exerçaient des activités concernées par l'Annexe I du règlement européen 2021/2139. Par conséquent, Tikehau Capital a (i) pris en compte les produits d'exploitation liés à l'activité de propriété et exploitation immobilière d'Alma Property (excluant les charges et taxes refacturées), et (ii) affecté l'ensemble des dépenses liées aux travaux de Sofidy sur son siège social en 2021 au poste dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation éligibles à la Taxonomie.

Mesure de l'éligibilité et alignement à la Taxonomie européenne au niveau des sociétés de gestion et des fonds de la Société

Selon les informations disponibles à la date du présent Document d'enregistrement universel, une vingtaine de Fonds SFDR Article 9 et de Fonds SFDR Article 8 hybrides gérés par Tikehau IM et Tikehau Ace Capital auront des obligations d'étude d'éligibilité à la Taxonomie à partir de juin 2022 et d'alignement à partir du 1^{er} janvier 2023.

Sur les fonds *capital markets strategies*, le Groupe a sélectionné le module *EU Taxonomy Alignment* de l'agence extra-financière ISS pour son analyse des fonds actions et obligataires. Pour certains fonds fermés, Tikehau Capital travaille avec des experts environnementaux comme ERM.

Au 31 décembre 2021, les actifs sous gestion dans des fonds impact avec une majeure climat et biodiversité décrits ci-dessus ne représentent pas un proxy des actifs éligibles à la Taxonomie européenne.

Mesure de l'empreinte carbone

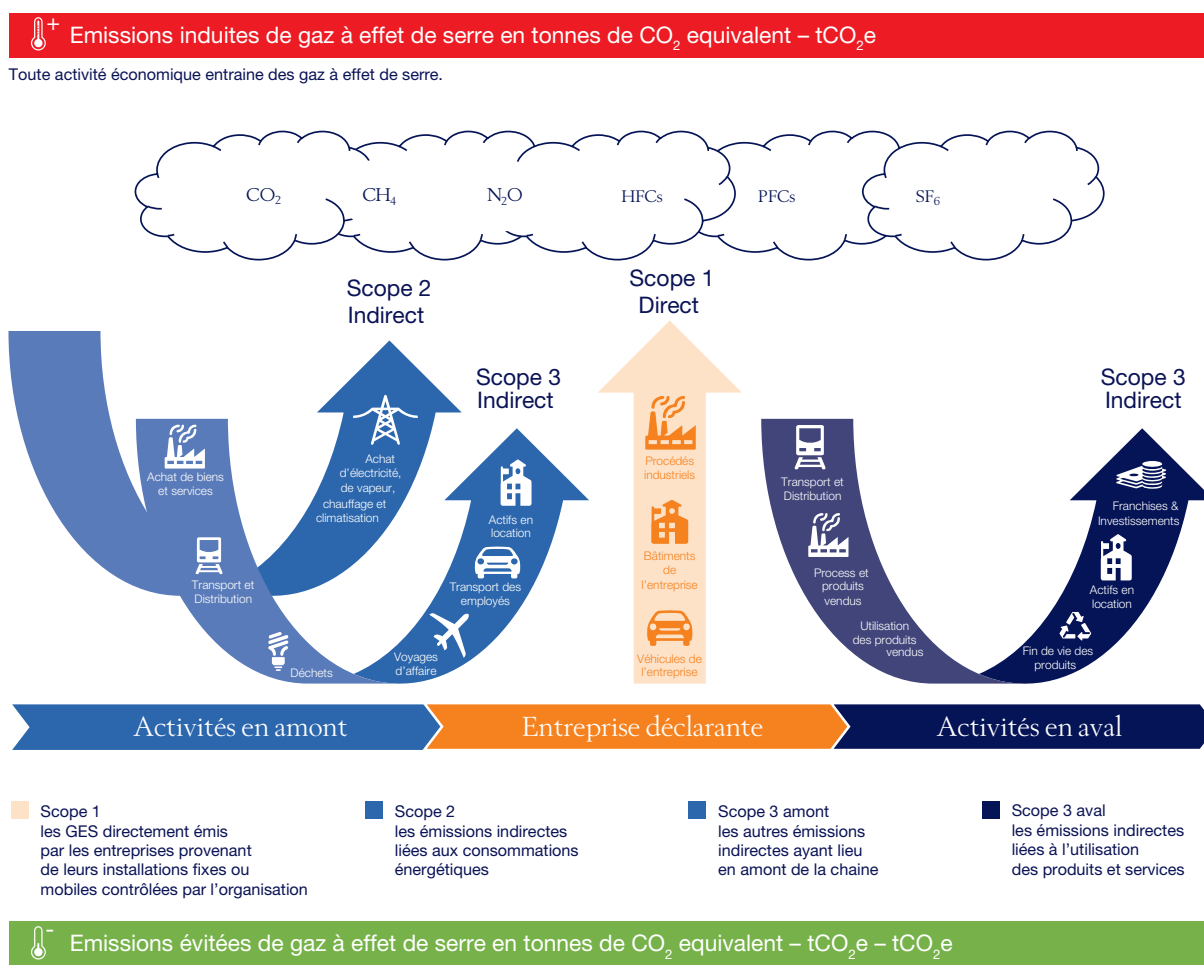
L'empreinte carbone est devenu un indicateur incontournable. Le calcul de l'empreinte carbone vise à estimer la quantité de gaz à effet de serre (« GES ») ou d'émissions carbone, mesurée en tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e), allouée à une entreprise ou à un fonds à travers différentes sources d'émissions regroupées dans un périmètre (ou « *scope* »).

Tikehau Capital reconnaît que son impact carbone se situe principalement au niveau de ses investissements (scope 3 aval). A la date du présent Document d'enregistrement

universel, Tikehau Capital a mandaté plusieurs prestataires adaptés à ses lignes de métier (ERM, GreenSoluce, ISS et Sirsa/Reporting21) afin d'effectuer des bilans carbone des investissements du Groupe comprenant les investissements directs dans des entreprises ainsi que les investissements dans des actifs réels (immobilier et infrastructure).

En outre, mieux apprécier la contribution d'une entreprise ou d'un fonds au climat requiert une estimation des émissions évitées parallèlement aux émissions induites.

Emissions induites et évitées tout au long de la chaîne de valeur d'une entreprise



Sources : GHG Protocol et World Resources Institute (WRI)

FOCUS SUR T2 ENERGY TRANSITION FUND

T2 Energy Transition Fund ("T2") est un fonds de *private equity* ayant vocation à soutenir les acteurs de taille intermédiaire de la transition énergétique dans le financement de leur développement, la transformation de leur modèle économique et leur expansion, notamment internationale. En mars 2021, T2 a finalisé sa levée de fonds avec un montant de plus d'un milliard d'euros.

Selon une approche ciblée et sur mesure visant à favoriser la transition énergétique, les investissements de ce fonds se concentrent sur les entreprises évoluant dans trois secteurs déterminants pour réaliser l'objectif de température à long terme des accord de Paris : (1) l'efficacité énergétique, du stockage et de la digitalisation, (2) la production d'énergie propre, et (3) la mobilité bas-carbone.

Au 31 décembre 2021, T2 avait réalisé neuf investissements. Les analyses carbone 2021 sont en cours. Sur l'exercice 2020, d'après l'analyse de l'expert environnemental ERM, les 6 entreprises du fonds T2 ont émis environ 970 000 tCO₂ sur les scopes 1, 2 et 3, et évité plus de 115 000 tCO₂ sur les projets installés dans l'année. ERM a estimé que plus de 1,5 million de tonnes seront évitées directement et que les projets contribueront à réduire 26 millions de tonnes indirectement.

Au-delà de l'accompagnement financier, l'équipe d'investissement de T2 se positionne comme partenaire pour accompagner les dirigeants dans l'intégration des sujets ESG et Climat. En découlent des feuilles de route à impact visant à accompagner le développement durable des entreprises.

Date d'investissement et aperçu de l'entreprise	Pertinence pour T2 Energy Transition	Exposition géographique	ODD soutenu
Déc-2018 : GreenYellow est un développeur français de solutions énergétiques intelligentes, spécialisé dans les projets de production d'énergie renouvelable clés en main, ainsi que dans les services énergétiques à valeur ajoutée et l'efficacité énergétique	Énergie renouvelable et efficacité énergétique Émissions carbone évitées via la production d'énergie photovoltaïque permettant la décarbonation du mix énergétique dans plusieurs pays Activité d'efficacité énergétique	Siège social en France. Présence en Europe, en Amérique latine, en Afrique, dans l'Océan indien et en Asie	 
Juil-2019 : Groupe Rougnon est une entreprise de services multitechniques en région parisienne, spécialisée dans la réparation, la rénovation et l'entretien de biens immobiliers résidentiels et tertiaires publics et privés	Rénovation immobilière Émissions carbone évitées via l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (par ex: remplacement des chaudières, passage du fuel au gaz naturel, etc.)	Siège et opérations en France	  
Jan-2020 : Crowley Carbon est un fournisseur mondial de services d'efficacité énergétique dédié à réduire la facture d'énergie (généralement de 30 %) d'acteurs industriels	Efficacité énergétique Émissions carbone évitées via les économies d'électricité ou d'énergie thermique réalisées pour les acteurs industriels	Siège social en Irlande et présence mondiale	 
Mai-2020 : Enso est une plateforme axée sur le développement, l'ingénierie, la construction, l'exploitation et la maintenance de centrales énergétiques à biomasse (électricité, chaleur ou cogénération) ainsi que sur la fourniture de biomasse	Énergie renouvelable Émissions carbone évitées via la production d'électricité à partir de la centrale biomasse de Garraï permettant la décarbonation du mix énergétique espagnol	Siège et opérations en Espagne	 
Juil-2020 : EuroGroup est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de composants clés pour les moteurs et les générateurs électriques	Transports durables Émissions carbone évitées via le nombre de véhicules électriques équipés de stators et rotors d'EuroGroup	Siège en Italie	 
Nov-2020 : Amarenco conçoit, développe, acquiert, finance, délivre, possède et gère des infrastructures solaires photovoltaïques dans toute l'Europe ainsi que dans les régions Moyen Orient - Afrique du Nord et Asie-Pacifique	Énergie renouvelable Émissions carbone évitées via la production d'énergie solaire permettant la décarbonation du mix énergétique dans plusieurs pays	Siège social en Irlande, opérations en France, dans le reste de l'Europe, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique	 

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Démarche d'investissement responsable

Date d'investissement et aperçu de l'entreprise	Pertinence pour T2 Energy Transition	Exposition géographique	ODD soutenu
Juil-2021 : CETIH est un spécialiste de l'efficacité énergétique pour l'enveloppe de l'habitat et la rénovation énergétique. Ses produits et solutions se concentrent sur la fabrication de portes et fenêtres, l'énergie (fabrication de modules solaires) et les travaux de rénovation B2C	Efficacité énergétique	Siège et production en France	 
Juil-2021 : Valgo réhabilite de sites industriels et élimine les matériaux dangereux tels que l'amiante. La société gère plus de 1 000 projets par an. Valgo intervient en "one-stop-shop" pour la réhabilitation : des services de conseil à la livraison de terrains dépollués prêts à la vente.	Transition écologique, dépollution et désartificialisation des sols	Siège en France	 
Déc-2021 : Groupe Sterne est un acteur du transport et de la logistique multi-services. Autour de son offre historique de transport régulier et de livraison de nuit, il a développé trois offres de services complémentaires (<i>time critical, urban delivery, aftermarket</i>), ainsi qu'une plateforme digitale <i>best in class</i>	Transports durables	Siège en France et opérations mondiales	 

Début 2021, après quatre années de mesure de l'empreinte carbone de ses principaux portefeuilles, l'équipe de l'activité de *capital markets strategies* s'est fixé l'objectif de surperformer les *benchmarks* en matière d'émissions de CO₂. Ainsi, les principaux portefeuilles gérés par l'équipe visent une surperformance de 20% sur les *scopes* 1 & 2 dans un premier temps. Lorsque les données sur les émissions de CO₂ liées au *scope* 3 seront disponibles en pré-investissement, elles seront aussi pilotées proactivement et intégrées à l'objectif de surperformance extra-financière.

Tikehau Capital a signé les *Sciences Based Targets* en novembre 2021 et à travers cette initiative, le Groupe s'engage à définir des trajectoires de décarbonation avec des cibles intermédiaires (d'ici à 2030 ou avant) pour toutes ses lignes de métier. Concernant les actifs immobiliers, il s'agit de couvrir plus de 65% de la surface détenue avec des objectifs d'amélioration des consommations énergétiques. Concernant les investissements en capital ou en dette, il s'agit de discuter avec les entreprises sur leurs propres engagements de décarbonation et de piloter leur trajectoire.

Gestion des risques physiques et de transition

En ligne avec les recommandations de la TCFD, Tikehau Capital prend en compte les risques liés au changement climatique, à savoir :

- (i) Les risques de transition, notamment les risques réglementaires, technologiques, de marché et de réputation, sont pris en compte dans l'analyse fondamentale réalisée par les équipes d'investissement. Les équipes du fonds T2, notamment, réalisent des analyses approfondies sur les principaux enjeux liés au changement climatique (dont l'évolution des prix de l'énergie ou les changements technologiques liés à une performance bas-carbone).
- (ii) Les risques physiques, définis comme l'exposition des actifs réels aux conséquences physiques directement induites par

le changement climatique (événements chroniques – comme le réchauffement et la montée des eaux – et extrêmes – comme des incendies et des cyclones). Au stade du pré-investissement, la grille de notation ESG comprend plusieurs questions sur les risques physiques. Une cartographie des risques physiques par pays est partagée avec les équipes d'investissement. Pendant le suivi des investissements, des analyses sont menées au niveau de certains actifs (sur les activités immobilières) ou de certains fonds à l'aide de prestataires spécialisés.

FOCUS SUR L'ANALYSE DES RISQUES PHYSIQUES

Les risques physiques liés au changement climatique concernent directement les actifs immobiliers détenus par le Groupe.

Sofidy, filiale du Groupe détenant plus de 2 000 actifs, principalement de commerce et de bureau, analyse l'exposition de ses actifs aux risques physiques liés au changement climatique tout au long de la vie des investissements.

Sofidy utilise l'outil Taloen Bat-ADAPT, développé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) pour évaluer l'exposition de ses actifs aux vagues de chaleur, à la sécheresse, aux inondations et à l'élévation du niveau de la mer, au moment de l'investissement et pendant la période de détention des actifs. L'analyse des risques physiques présentée ci-dessous est basée sur le scénario de changement climatique le plus pessimiste, le *Representative Concentration Pathway* (RCP) 8,5 qui suppose la poursuite des activités humaines avec des émissions carbone aux taux actuels. Ce scénario devrait entraîner un réchauffement de plus de 4 degrés d'ici 2100. Les résultats permettent aux équipes de monter en compétences sur l'identification et la prise en compte des risques physiques liés au changement climatique.

Proportion d'actifs à risque face aux aléas climatiques

Aléa climatique	Indicateur	Risque faible <= 2	Risque moyen 3	Risque élevé >= 4
Inondations fluviales	Indice de risque	36%	31%	32%
Vague de chaleur	# jours	17%	65%	18%
Sécheresses	Probabilité	48%	20%	33%
Submersion marine	Indice de risque	99%	1%	0%

Exemple de l'analyse de la vulnérabilité face aux vagues de chaleur sur un portefeuille d'actifs immobiliers (scénario RCP 8.5 à horizon 2030)



Source : Taloen Bat-ADAPT. Analyse de 1853 actifs immobiliers français au 31 décembre 2021.

Note : Les actifs immobiliers de la côte d'Azur bénéficient d'un climat océanique ce qui explique leur risque modéré face aux vagues de chaleur.

4.2.7 Contribution au développement économique

À travers ses activités de *private equity* et de dette privée, Tikehau Capital soutient l'économie réelle et participe indirectement au maintien et à la création d'emplois. En septembre 2021, sous l'impulsion du ministre des Finances et du secrétaire d'État à la Relance belge, le *Belgian Recovery Fund* (BRF) a été lancé. Le BRF s'élève à plus de 200 millions d'euros et a pour but de renforcer la solvabilité des entreprises belges ou avec une forte présence sur le territoire. Tikehau IM a été choisi pour assurer la gestion et le développement du fonds, et un premier investissement a été réalisé en 2021.

- Rombit est un fournisseur de solutions Internet des Objets proposant à des centres logistiques et à d'autres acteurs du matériel interconnecté et des logiciels compatibles pour éviter les collisions, assister les travailleurs isolés, analyser les équipements, analyser le comportement des conducteurs, ainsi que contrôler l'authentification, la distance et la recherche des contacts. Rombit a sollicité le soutien du BRF pour soutenir sa croissance, dopée par l'essor de la logistique et de la livraison à domicile dans un contexte de pandémie.

En novembre 2021, sous l'impulsion du Ministère français de l'Économie, des Finances et de la Relance, le fonds

d'investissement Obligations Relance a été lancé. Le fonds s'élève à 1,7 milliard d'euros et a pour objectif de renforcer la situation financière des PME et ETI françaises à la suite de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Tikehau IM a été sélectionné aux côtés de six autres sociétés de gestion gérantes du fonds, représentant une poche totale d'investissement de 300 millions d'euros. En 2021, deux opérations ont été financées. Tikehau IM était déjà partenaire de ces deux entreprises depuis plus de quatre ans.

- Trèves est un groupe familial français spécialisé dans l'acoustique et l'isolation thermique des voitures. La crise d'approvisionnement en semi-conducteurs apparue début 2021 a provoqué des difficultés dans l'ensemble de l'industrie automobile, incitant le groupe à rechercher des financements adaptés.
- Maltem Consulting Group est une société internationale de services numériques, spécialisée dans l'optimisation de la performance commerciale et la transformation numérique des entreprises.

Indicateurs clés au 31 décembre 2021:

Entreprises financées à travers les activités de *private equity*, de *direct lending* et de *corporate lending*)

près de 170

Tikehau Capital adhère aux principes posés par les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (« OIT ») relatives (i) au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, (ii) à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, (iii) à l'élimination du travail forcé et obligatoire, et (iv) à l'abolition effective du travail des enfants. Le Groupe s'attache à ce que le capital humain fasse partie intégrante de sa stratégie comme de celle des entreprises dans lesquelles il investit. Selon la nature des entreprises et des secteurs d'activité, les critères qualitatifs ou quantitatifs utilisés

en matière sociale peuvent varier : politique en matière de ressources humaines, risques sociaux, sécurité des salariés et taux d'accidents. En tant qu'actionnaire ou prêteur engagé, Tikehau Capital favorise dès que cela est pertinent la diversité et la mixité au sein des instances de gouvernance.

L'approche du Groupe s'appuie sur la conviction qu'une gestion des ressources humaines de qualité est nécessaire pour qu'une entreprise soit productive, réduise les risques sociaux de toute nature et constitue donc un investissement prometteur.

4.2.8 Satisfaction des clients-investisseurs

Les clients-investisseurs du Groupe comportent à la fois des investisseurs institutionnels et des investisseurs privés qui peuvent également être actionnaires de Tikehau Capital. Dans les deux cas, la satisfaction client est un facteur clé à la fois pour la performance du Groupe et pour son métier de gestion d'actifs.

Le Groupe porte une attention particulière à la transparence et à la communication régulière avec les investisseurs. Pour tous ses fonds, ouverts et fermés, le Groupe est attentif à communiquer régulièrement sur la performance financière. Le Groupe se fixe aussi pour objectif de communiquer sur la performance extra-financière à une fréquence au moins annuelle pour les principaux fonds ouverts et fermés.

Les filiales du Groupe effectuent un suivi des incidents investisseurs.

Enfin, le Groupe a défini une approche de *marketing* responsable qui est intégrée dans ses manuels de conformité. Le Groupe s'efforce de communiquer des informations justes, claires et qui n'induisent pas en erreur les clients-investisseurs. La Direction de la Conformité effectue un contrôle de toutes les présentations préparées dans le but de faire la promotion du Groupe, de la Société ou de ses fonds. Les rapports financiers et extra-financiers font l'objet d'un processus de révision en interne et, dans certains cas, sont soumis à une vérification indépendante.

Les filiales du Groupe sont régulièrement récompensées.

Début 2022, Sofidy a reçu le prix du meilleur gestionnaire dans la catégorie SCPI de rendement pour la 19^e année consécutive à l'occasion du Palmarès des Fournisseurs 2022 organisé par le magazine Gestion de Fortune. Au-delà de la bonne performance financière, ce prix récompense l'excellente

performance du service client et des équipes de ventes de Sofidy.

Début 2021, Tikehau IM a également reçu le prix de la « Meilleure société Allocation Flexible » par Quantalys Inside 2021.

4.3 DÉMARCHE RSE

En complément d'une politique d'investissement responsable volontaire, le Groupe s'inscrit dans une démarche RSE (c'est-à-dire une démarche de développement durable au niveau des opérations) dont les principaux axes ont été revus en 2019 à la suite d'un travail sur la matrice de matérialité du Groupe :

- **axe 1 - La gouvernance et l'alignement d'intérêts** sont au cœur de la démarche RSE du Groupe. Une importance primordiale est attachée à l'éthique des affaires et à la conformité.
- **axe 2 - Tikehau Capital suit l'empreinte environnementale** de ses opérations et déploie des efforts visant à réduire ses impacts directs.
- **axe 3 - La diversité et la rétention des talents** sont au cœur de la stratégie du Groupe et considérées comme des leviers de croissance.
- **axe 4 - Tikehau Capital est attentif aux relations avec ses parties prenantes**, notamment à travers sa politique d'achats responsables et plusieurs engagements associatifs.

Indicateurs clés au 31 décembre 2021 :

Contrôle de la Société par les fondateurs et le management (directement et indirectement)	57 %
Pourcentage de salariés actionnaires de la Société	62 %
Part du portefeuille d'investissements du Groupe investie dans ses stratégies d'investissement	75 %

Transparence et représentation d'intérêts

La Société entend respecter un niveau élevé de transparence concernant ses propres activités dans toute la mesure compatible avec son métier de gestionnaire d'actifs et d'investisseur, afin de permettre à ses parties prenantes d'apprécier l'évolution de sa situation et de ses perspectives (pour une présentation du dialogue social, voir la Section 4.3.3 (Capital humain : diversité, attraction et rétention des talents) du présent Document d'enregistrement universel).

L'échange avec des agents et des employés publics au fur et à mesure du développement de Tikehau Capital a pour objectif premier d'accroître la visibilité des stratégies du Groupe. Le *lobbying* désigne toute action menée par un représentant d'intérêts du Groupe visant à influencer une décision publique.

Tikehau Capital s'interdit de verser des contributions politiques même si celles-ci peuvent être licites dans un grand nombre de pays dans un cadre strictement réglementé.

En outre, le Groupe adhère et est actif au sein d'associations professionnelles qui participent à représenter ses intérêts et ceux de son secteur (par exemple : AFEP, AFG, AIMA, ELFA, *Finance For Tomorrow*, France Invest, *Invest Europe*, ASPIM, LMA ou les UN PRI).

Pratique des affaires

Le respect des principes éthiques constitue un pilier fondamental des activités de gestion d'actifs et d'investissement du Groupe ainsi qu'un élément essentiel de sa réputation. Dans l'ensemble de ses actions, Tikehau Capital se doit de veiller à respecter des règles de conduite vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes et dans la manière dont il est amené à développer son activité. Le Code d'éthique du Groupe formalise ces règles de conduite. Parmi ces principes, la lutte contre des comportements ou des agissements en contradiction avec l'éthique des affaires, tels que la corruption ou le trafic

4.3.1 Gouvernance et éthique des affaires

Alignement d'intérêts

L'alignement d'intérêts est un élément structurant du modèle de Tikehau Capital :

- les salariés et certains clients-investisseurs sont aussi actionnaires du Groupe ;
- le bilan de Tikehau Capital soutient fortement le développement de sa plateforme de gestion d'actifs en investissant dans ses propres stratégies ; et
- les entreprises en portefeuille sont à la fois bénéficiaires des capitaux du Groupe mais aussi moteurs de sa croissance.

Enfin, à travers ses nouveaux fonds impact, le Groupe aligne l'intérêt de ses sociétés de gestion avec les objectifs ESG des sociétés en portefeuille.

d'influence, est essentielle (voir la Section 2.3 (Culture de la gestion des risques & obligations de conformité) du présent Document d'enregistrement universel).

Tikehau Capital est pleinement engagé à conduire son développement dans le respect des plus hauts standards internationaux en matière de lutte contre la corruption, dont notamment la loi française relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « Loi Sapin II »), le « *Foreign Corrupt Practices Act* » ou « FCPA » américain et le « *UK Bribery Act* » anglais. Un code de conduite relatif à la prévention de la corruption et du trafic d'influence a été introduit en 2020. Ce code rappelle la définition des comportements illicites (corruption, trafic d'influence, abus de biens sociaux, etc.), les risques associés pour le développement des activités du Groupe, les lignes directrices à adopter et une procédure pour assurer la mise en place du dispositif (incluant rôles et responsabilités, procédure d'alerte, et sanctions associées).

Le Groupe encourage la mise en œuvre de pratiques loyales de la part de ses équipes et de ses prestataires. Un niveau d'exigence similaire est requis au sein des entreprises dans lesquelles le Groupe investit. En outre, Tikehau Capital s'engage à respecter des normes exigeantes en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Le Groupe s'interdit les ententes ou les comportements qui pourraient être qualifiés de pratiques anticoncurrentielles. Réciproquement, la Société demande à ses fournisseurs, prestataires, conseils et autres tiers de se conformer à la réglementation applicable. La Société demande aussi à ses partenaires commerciaux de mettre en œuvre des pratiques responsables en matière environnementale et sociale (voir la Section 4.3.4 (Relation avec les parties prenantes externes) du présent Document d'enregistrement universel).

Les équipes de chacune des entités du Groupe sont particulièrement sensibilisées aux risques de non-conformité de toute nature, et des formations et dispositifs ont été mis en place pour prévenir certains manquements et infractions économiques pouvant survenir dans le cadre de la conduite de ses activités (manquements d'initiés, fraude, corruption, évasion fiscale, blanchiment d'argent, financement du terrorisme, protection des données personnelles, etc.).

Afin de regrouper dans un seul document les principaux engagements, politiques et procédures, et attentes du Groupe en matière de comportement à la fois pour ses collaborateurs et ses principales parties prenantes, un code de conduite a été rédigé et publié sur le site internet de Tikehau Capital en mars 2021.

Ce code n'est pas exhaustif et doit être considéré comme un outil complémentaire aux autres politiques existantes. Il couvre les sept thématiques suivantes :

1. Relations avec les clients, les fournisseurs et les parties prenantes externes (par exemple, dans le cadre du *marketing* et de la communication responsable)
2. Règles de conduite en matière de protection et de réputation (par exemple, en matière de cybersécurité et de protection des données)
3. Règles de conduite en matière d'anti-corruption (dont le *lobbying*)
4. Règles de conduite en matière de gouvernance
5. Règles de conduite en matière sociale (par exemple, en matière de liberté d'association ou de politique de diversité et de lutte contre le harcèlement)
6. Démarche environnementale (engagements et écogestes)
7. Application du code de conduite (système d'alerte et politique de sanctions)

Actions préventives

Dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, une charte de déontologie boursière a été mise en place. Elle s'ajoute

à tous les dispositifs et formations spécifiques liés à la réglementation applicable aux activités de gestion d'actifs, aux prestations de services d'investissement ou encore à la réglementation liée à la corruption, à la lutte contre le blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

- Des formations (par exemple sur la prévention du blanchiment d'argent ou du financement du terrorisme) sont organisées régulièrement en ligne avec les obligations réglementaires des sociétés de gestion du Groupe pour toutes les équipes. D'autre part, un système d'alerte a été mis en place et les remontées en 2021 n'ont pas révélé de problème notable.
- Les exigences du Groupe en matière d'éthique professionnelle passent également par la mise en place d'une gouvernance équilibrée, d'une prévention des conflits d'intérêts et d'un contrôle interne rigoureux (voir la Section 2.3 (Culture de la gestion des risques & obligations de conformité) du présent Document d'enregistrement universel).

Cybersécurité et protection des données personnelles

La cybersécurité est perçue comme un enjeu majeur et le Groupe renforce constamment son architecture et ses systèmes informatiques. Des tests d'intrusion externes sont régulièrement mis en œuvre pour contrôler la solidité des systèmes d'information du Groupe (voir la Section 2.2.3 (Risques de fraude ou de sécurité informatique) du présent Document d'enregistrement universel).

En outre, le Groupe s'efforce de garantir la sécurité des données personnelles et se conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) européen. Le Groupe s'engage à traiter les données personnelles en conformité avec le cadre réglementaire existant et à respecter les droits et les libertés fondamentales des personnes physiques et, notamment, leur droit à la vie privée, à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel les concernant.

Le Groupe mandate périodiquement des consultants externes pour faire une revue des mesures en place.

4.3.2 Mesure de l'empreinte environnementale de Tikehau Capital

L'impact environnemental de Tikehau Capital se situe principalement au niveau de ses investissements. Néanmoins, le Groupe est soucieux d'appliquer à son fonctionnement de bonnes pratiques pour réduire son empreinte.

Des indicateurs environnementaux sont suivis à une fréquence annuelle pour les bureaux ayant plus de cinq salariés.

	Au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾	Au 31 décembre 2020 ⁽²⁾
Consommation totale d'énergie (en MWh)	3 200	1 695
Consommation totale d'énergie/superficie des bureaux (MWh/m ²)	0,228	0,138
Consommation totale d'énergie/nombre d'employés (MWh/employé)	4,18	2,89

(1) Hors Star America Infrastructure Partners.

(2) Hors bureaux de Bruxelles, Sofidy et Star America Infrastructure Partners.

Utilisation durable des ressources et économie circulaire

Des actions visant à réduire les impacts des activités du Groupe sont en place. L'ensemble des salariés du Groupe est encouragé à limiter les consommations :

- de papier en évitant les impressions, en imprimant par défaut en recto verso et en sécurisant la libération des impressions via l'identification des utilisateurs. Les collaborateurs sont

aussi invités à consulter leur propre empreinte en termes d'impressions disponible grâce à la solution PaperCut ;

- de bouteilles plastiques en équipant les bureaux de gourdes et de fontaines à eau lorsque le nombre de salariés le permet.

Les collaborateurs du Groupe sont aussi encouragés à trier et à recycler. Les bureaux de Paris et d'Evry trient, collectent et recyclent papiers/cartons, plastiques, métaux, verre, dosettes de café, etc. avec l'entreprise adaptée (EA) Cèdre. En 2021, le recyclage de ces éléments a permis de préserver 79 arbres ou d'économiser 2 556 kg de CO₂. Les bureaux de Bruxelles,

Londres, Madrid, Milan et Singapour ont également mis en place un programme de recyclage.

Une attention particulière est apportée aux déchets les plus polluants (déchets électroniques et informatiques, cartouches d'encre, piles et ampoules). L'espérance de vie moyenne d'un ordinateur est de quatre ans.

Le Groupe vise aussi à réduire son impact environnemental en impliquant ses parties prenantes.

Sofidy propose ainsi aux associés de ses fonds d'opter pour la dématérialisation des convocations aux assemblées générales et des documents réglementaires et périodiques. Sofidy s'engage à reverser 1€ pour tout associé ayant opté pour la dématérialisation.

En 2021, Sofidy a conclu un partenariat avec EcoTree et financé l'achat de 1 000 arbres dans la forêt de Luthenay, en Bourgogne, dans une zone classée Natura 2000. Fort d'une équipe de forestiers et d'écologues, EcoTree met en place un itinéraire sylvicole et un plan de gestion durable pour chaque forêt achetée.

Bilan carbone

L'impact carbone du Groupe se situe principalement au niveau de ses investissements. À la date du présent Document d'enregistrement universel, Tikehau Capital a mandaté plusieurs prestataires adaptés à chacune de ses lignes de métier (ERM, GreenSolu, ISS et Sirsa/Reporting21) afin d'effectuer des bilans carbone des investissements du Groupe comprenant les investissements dans des entreprises ainsi que les investissements dans des actifs réels (immobiliers et infrastructure).

Dans une démarche de transparence, le Groupe s'engage également à mesurer l'empreinte carbone de ses opérations annuellement, à communiquer les résultats obtenus et à compenser ses émissions opérationnelles sur une base annuelle.

Le bilan ci-dessous est présenté selon la règle « *location-based* » où les facteurs d'émission d'électricité correspondent à la moyenne du réseau de la zone d'implantation de l'entreprise.

Bilan carbone 2021 (approche "location-based")

Scope 1-2					
	Électricité & Gaz	Réseau de chaleur & froid	Émissions fugitives	Sous-total	TOTAL
Émissions tCO ₂ e	355	207	737	1 299	9 763
% du TOTAL	4%	2%	8%	13%	100%

Scope 3 amont ajusté									
Émissions tCO ₂ e	Déplacements				Software IT et services	Hébergement/restauration	Autres	Sous-total	TOTAL
	Transmission et distribution d'électricité	Déplacements professionnels	Trajets des employés	Matériel IT, location et maintenance					
Émissions tCO ₂ e	303	2 403	553	2 357	1 320	749	779	8 464	9 763
% du TOTAL	3%	25%	6%	24%	14%	8%	8%	87%	100%

Détails du bilan carbone 2021

Schneider Electric, spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, a été mandaté pour réaliser un bilan carbone du Groupe en ligne avec le *Greenhouse Gas Protocol* (« *GHG Protocol* ») pour l'exercice 2021. Le périmètre choisi pour l'analyse est celui des opérations du Groupe sur le *scope 1*, couvrant les émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles, sur le *scope 2*, couvrant les émissions indirectes associées aux consommations énergétiques et sur le *scope 3* amont, couvrant les émissions indirectes liées à la chaîne de valeur amont.

Pour l'exercice 2021, un travail d'exhaustivité sur les sites a été réalisé sur les *scopes 1,2* et *3* amont, ce qui explique une variation significative des émissions comparées au travail précédent (réalisé en 2019). Ainsi, l'ensemble des bureaux du Groupe ont été inclus à partir des données physiques ou des dépenses effectuées sur l'année. Lorsque les facteurs physiques n'étaient pas disponibles, ils ont été estimés sur la base de données géographiques et climatiques.

En outre, le bilan carbone 2021 inclut des sources d'émissions précédemment considérées comme non matérielles :

- Les émissions fugitives (*scope 1*) ;
- Le chauffage au gaz naturel (*scope 1*) ;
- Les émissions liées à la transmission et à la distribution d'électricité (*scope 3* amont) ;
- Les trajets domicile-bureau des employés (*scope 3* amont) ;
- Les émissions liées à l'utilisation de software IT (*scope 3* amont).

Le *scope 3* amont inclut les fournisseurs de 1^{er} rang, hors assurances et prestations de conseil divers (administratif, bancaire, financier, légal, comptable, fiscal, *marketing* et communication). Ces prestations intellectuelles représentent des montants importants découlant de leur qualité. Toutefois, Tikehau Capital estime que ces services ont une nature intangible et que leur bilan carbone serait improprement appréhendé par l'application des facteurs monétaires disponibles.

Indicateurs clés :	2021	2021 pro forma	2019
Émissions tCO ₂ e (scope 1-2)	1 299	450	252
Émissions tCO ₂ e (scope 3) amont ajusté	8 464	5 509	1 594

Démarche de compensation

Le Groupe achète annuellement des crédits carbone certifiés puis demande leur annulation dans les registres. Au titre de l'exercice 2020, Tikehau Capital a ainsi acheté des crédits représentant plus de 2 000 tCO₂ au projet forestier de restauration et de conservation de Katingan (connu sous le nom de projet "Katingan Mentaya") dans le Kalimantan central, une province de la partie indonésienne de l'île de Bornéo.

Le Groupe ne considère pas ces crédits comme une autorisation d'émettre une quantité équivalente de gaz à effet de serre ou un vecteur suffisant pour rendre l'entreprise neutre en carbone mais

comme une démarche d'entreprise responsable selon le principe du pollueur-payeur.

En outre, Tikehau Capital est déterminé à définir une trajectoire de décarbonation et des actions sur son périmètre de responsabilité dans un cadre compatible avec les *Science Based Targets* ("SBT"). A la date du présent Document d'enregistrement universel, des travaux sont en cours avec Schneider Electric pour définir les trajectoires du Groupe au niveau de ses opérations et des trois lignes de métier couvertes par la méthodologie SBT: *private equity*, actifs immobiliers et *capital markets strategies*. La dette privée n'est pas à ce jour couverte par la méthodologie SBT.

4.3.3 Capital humain : diversité, attraction et rétention des talents

Les collaborateurs

Les salariés du Groupe sont répartis entre :

- la Société, qui regroupe les fonctions centrales du Groupe depuis la Réorganisation ;
- Tikehau Ace Capital ;
- Tikehau Capital Europe ;
- Tikehau Capital North America ;
- Tikehau IM et ses filiales et succursales ;
- Credit.fr et Homunity ;
- Sofidy et ses filiales ;
- Star America Infrastructure Partners ;
- IREIT Global Group; et
- FPE Investment Advisors.

Répartition géographique des effectifs du Groupe au 31 décembre 2021



*Y compris les représentants de la Gérance.

Afin d'accompagner la croissance des actifs sous gestion, les effectifs du Groupe ont connu une croissance importante ces dernières années. Bien que la majorité de la croissance soit organique, le Groupe réalise des acquisitions ponctuelles (dont notamment la prise de participation majoritaire dans FPE Investment Advisors en avril 2021).

En 2020, le Groupe était déjà présent à Amsterdam, Bruxelles, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, New York, Singapour, Séoul et Tokyo. Le Groupe a annoncé l'ouverture d'un bureau à Francfort en 2021 et d'un bureau en Israël début 2022.

Au 31 décembre 2021, l'effectif permanent du Groupe était de 683 collaborateurs permanents (y compris les deux représentants de la Gérance) contre 594 au 31 décembre 2020 et l'effectif total du Groupe (effectif permanent et non permanent) était de 743 collaborateurs.

Les effectifs permanents incluent les salariés titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein ou à temps partiel. À la date du présent Document d'enregistrement universel, aucun mandataire social de la Société ou représentant de la Gérance n'est titulaire d'un contrat de travail. Toutefois, les représentants de la Gérance sont inclus dans les effectifs permanents.

Les effectifs non permanents incluent les salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD) à temps plein ou à temps partiel, y compris les contrats à durée déterminée particuliers tels que les contrats d'alternance (contrat de professionnalisation), les contrats de remplacement, les contrats saisonniers, les stagiaires et les contrats d'apprentissage. Les vacataires, les travailleurs mis à la disposition de l'entreprise par une entreprise extérieure présents dans les locaux de la Société et les intérimaires ne sont pas comptabilisés dans l'effectif non permanent. Les collaborateurs du Groupe évoluent au sein d'environnements techniques où les activités sont complexes. De ce fait, les salariés de Tikehau Capital sont fortement diplômés et ont pour la majorité le statut cadre. Au 31 décembre 2021, la moyenne des cadres et assimilés cadres dans le Groupe était proche de 89 %.

Le tableau suivant présente les effectifs permanents du Groupe et leur évolution du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021.

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Nombre de collaborateurs permanents ⁽¹⁾	683	594
Part des permanents dans l'effectif total	92 %	91 %
Part des femmes dans l'effectif permanent	43 %	41 %
Part des cadres dans l'effectif permanent	89 %	87 %

(1) y compris les deux représentants de la Gérance.

Le tableau suivant présente les embauches et les départs au sein du Groupe (France et international) entre 2020 et 2021. Il en ressort 77 créations nettes d'emplois en 2021 (contre 44 créations nettes d'emplois en 2020), ce qui reflète la croissance organique et continue du Groupe. À cette création nette, s'ajoutent 12 emplois permanents liés à la prise en compte des salariés de FPE Investment Advisors et à des mouvements de mobilité interne.

	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
TOTAL DES EMBAUCHES (EFFECTIF PERMANENT)	178	102
Départs en retraite et préretraite	2	0
Départs à l'initiative de l'employé	48	36
Départs à l'initiative de l'employeur	18	7
Autres départs ⁽²⁾	33	15
TOTAL DES DÉPARTS	101	58

(1) Hors Star America Infrastructure Partners.

(2) Les autres départs comprennent les ruptures d'un commun accord.

Indicateurs clés :	2021	2020
Créations nettes d'emplois	77	44

Tikehau Capital accueille favorablement les demandes de temps partiel ou d'adaptation spécifiques faisant suite à un congé maternité ou à une situation familiale exceptionnelle.

Santé-sécurité

La santé, l'hygiène et le bien-être au travail font partie des priorités du Groupe et constituent des enjeux majeurs. Il existe dans plusieurs pays des obligations légales en matière de santé et de sécurité au travail pour renforcer la prévention et encourager le dialogue avec les collaborateurs. En France, quatre réunions avec les membres élus du Comité Social et Économique sont organisées chaque année en plus d'échanges informels réguliers, ce qui permet de produire un plan d'action adapté à la situation. Les mesures prises pour la France sont, pour la plupart, déclinées dans le reste du Groupe lorsque cela est pertinent.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives sont mises en place. Chaque manager du Groupe (en France comme à l'international) est formé à l'intelligence relationnelle et aux risques psycho-sociaux par un psychologue du travail. Ces formations ont pour but de prévenir et de détecter les situations pouvant générer des risques pour les collaborateurs de Tikehau Capital. Ces formations sont actuellement déclinées pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Une attention particulière est portée à l'ergonomie des espaces de travail. Les collaborateurs qui le souhaitent peuvent bénéficier de matériel adapté (ballon ergonomique, souris spécifique, repose-pied). La Direction travaille en partenariat avec la médecine du travail en France et les membres élus du Comité Social et Économique à ce sujet. Chaque collaborateur bénéficie d'une chaise ergonomique et de deux écrans. Pendant les confinements, l'équipe informatique a mis à la disposition des salariés des écrans supplémentaires afin de leur offrir une meilleure installation à domicile.

Par ailleurs, la Direction encourage les collaborateurs à la pratique du sport. Dans la continuité des actions entreprises en 2020, le Groupe a proposé plusieurs sessions sportives à distance et dès que possible propose des événements sportifs aux collaborateurs qui le souhaitent (par exemple, ascension du Mont Ventoux en vélo). A Paris, les collaborateurs ont accès à une salle de sport dans l'immeuble. Enfin, les vélos de fonction ont également été proposés aux collaborateurs en France et au Royaume-Uni en tant qu'avantage fiscal. En complément, une plateforme dédiée au bien-être au travail a été mise en place pour les salariés parisiens et son extension à l'international est actuellement à l'étude. La plateforme propose des webinaires et des professionnels de santé sont également à disposition pour accompagner les collaborateurs qui le souhaitent. Enfin, les collaborateurs sont régulièrement formés à la sécurité incendie et les volontaires sont formés aux premiers secours.

	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽²⁾	2,6	0
Taux d'absentéisme ⁽³⁾	1,7 %	1,5 %

(1) Hors Star America Infrastructure Partners.

(2) Nombre d'accidents avec arrêt supérieur à un jour par million d'heures de travail.

(3) Incluant les heures d'absence pour maladie ordinaire, professionnelle.

Pandémie de Covid-19

Dès le début de l'épidémie en 2020, Tikehau Capital a mis en place un comité *ad-hoc* "Réfèrent Covid-19" composé d'un représentant de chaque département clé dans ce contexte : direction générale, audit interne, capital humain, IT, services généraux, conformité et juridique ainsi que les représentants des institutions représentatives du personnel. Des mesures pour préserver la santé et la sécurité de tous ceux qui travaillent au sein ou avec le Groupe ont été déployées comme une priorité absolue.

La prévention est clé pour Tikehau Capital, et des efforts sont menés pour lutter contre cette épidémie de manière organisée et efficace.

Diversité et inclusion

Le Groupe croit en un mode de pensée critique et original. Ainsi, la promotion d'une culture de la diversité est au cœur de sa réussite et de sa stratégie de recrutement. Les équipes comptent 37 nationalités à travers le monde.

La Direction du capital humain est mobilisée pour diversifier ses sources de recrutement, encourager la diversité au sein du Groupe et lutter contre toute forme de discrimination. Les cabinets de recrutement sollicités par Tikehau Capital sont constamment sensibilisés sur le sujet.

La Direction du capital humain a formalisé une politique de diversité et d'inclusion au niveau du Groupe engageant l'ensemble du management.

Les collaborateurs de la Direction du capital humain sont spécifiquement formés et sensibilisent l'ensemble des managers et collaborateurs qui participent à des processus de recrutement pour que soit prohibée toute discrimination illégale à l'embauche pour des raisons de couleur de peau, de religion ou de croyance, de sexe, d'origine nationale ou ethnique, de handicap, d'âge, de nationalité, de situation familiale, de grossesse ou d'orientation. Une formation spécifique au recrutement sans biais a été proposée à tous les collaborateurs impliqués dans les processus de recrutement du Groupe.

Tikehau Capital s'engage à garantir un environnement qui respecte la dignité et les contributions professionnelles de chaque individu, et qui est exempt de toute forme de discrimination. Le harcèlement discriminatoire, incluant le harcèlement sexuel, constitue une faute et est strictement interdit.

Diversité des parcours et des profils

Le Groupe attache une grande importance aux qualités humaines et aux comportements professionnels des profils recrutés ainsi qu'à la diversité des parcours de formation.

Le Groupe cherche à attirer des profils divers et recherche aussi bien avec des parcours d'excellence que des parcours atypiques. Sur le recrutement de jeunes profils, l'équipe capital humain est en contact permanent avec les écoles et différentes associations pour mettre en place des événements dédiés et personnalisés. Ainsi, de nombreuses initiatives sont organisées à travers l'Europe et les Etats-Unis pour rencontrer de nouveaux talents et promouvoir Tikehau Capital.

Des partenariats sont également mis en place avec des associations pour favoriser échanges et recrutements de stagiaires issus des parcours différents.

En France, la Direction du capital humain a établi un partenariat avec l'Institut de l'Engagement pour rencontrer et soutenir des jeunes ayant fait leurs preuves au travers d'un engagement civique ou associatif (voir la Section 4.3.4 (Relations avec les parties prenantes externes - Actions de partenariat et de mécénat) du présent Document d'enregistrement universel). En 2021, un lauréat a été recruté en CDI.

Afin de favoriser l'intégration entre stagiaires, la Direction du capital humain a mis en place une communauté dédiée aux stagiaires et alternants en France et à l'international, dénommée "TKO Future Capital". Chaque mois, ses membres sont invités à des réunions animées par l'équipe capital humain afin de découvrir les métiers du Groupe et leur permettre de créer un réseau indispensable à leur future carrière.

Enfin, le recours à l'alternance est fortement encouragé auprès des équipes et plusieurs alternants sont devenus des collaborateurs permanents. En 2021, les équipes comptaient 24 alternants.

Diversité ethnique

Les contraintes légales en France ne permettent pas de prendre en compte les paramètres susceptibles de représenter la diversité ethnique. Ainsi, Tikehau Capital travaille en priorité sur ce thème dans les pays où un suivi est possible.

Au Royaume-Uni, un partenariat avec l'association "100 black interns" a été mis en place pour encourager la diversité et le recrutement de stagiaires et a permis de recruter en 2021 deux stagiaires qui ont rejoint les équipes dette privée et actifs réels.

En tant qu'employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi, Tikehau Capital encourage aussi la diversité dans les recrutements aux États-Unis.

Mixité

Le secteur d'activité dans lequel évolue le Groupe est marqué par une surreprésentation des hommes. Dans ce contexte, la Direction du capital humain a mis en oeuvre une politique volontariste afin de poursuivre le renforcement de la mixité et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Des objectifs de recrutement et de promotion féminins ont été fixés, et les équipes du Groupe ont été sensibilisées à ce sujet.

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Part des femmes dans l'effectif permanent	43 %	41 %
Part des femmes dans les équipes d'investissement ⁽²⁾	27 %	27 %
Index de l'égalité professionnelle, Tikehau Capital Unité Économique et Sociale ⁽³⁾	82 / 100	NA ⁽³⁾
Index de l'égalité professionnelle, Sofidy	86 / 100	84 / 100

(1) Hors Star America Infrastructure Partners.

(2) Les femmes sont mieux représentées dans les autres fonctions du Groupe (capital humain, légal, conformité, ESG, etc.)

(3) Tikehau Capital Unité Économique et Sociale (UES) a été formée en 2021 et regroupe Tikehau Capital SCA, Tikehau IM et Tikehau Ace Capital. En 2020, Tikehau IM et Tikehau Capital Advisors (avant le transfert des fonctions corporate du Groupe vers Tikehau Capital SCA dans le cadre de la Réorganisation) ont obtenu des scores index égalité professionnelle respectifs de 76 et 78/100.

Dès que cela est possible, la politique de recrutement du Groupe vise à promouvoir les candidatures de femmes dans le cadre d'ouvertures de poste, et particulièrement pour les métiers d'investissement, afin de promouvoir un équilibre hommes-femmes. Des actions sont menées dans le recrutement à la fois sur les populations de stagiaires qui, à terme, pourront devenir des collaborateurs permanents, et sur les collaborateurs permanents. Des actions sont également menées au niveau du développement de carrière et une attention particulière est portée aux femmes en retour de congé maternité sur les volets promotion et évolution salariale.

Dans le cadre de l'introduction réglementaire d'un index de l'égalité professionnelle en France, la Direction du capital humain a mis en place le suivi de cinq indicateurs :

- 1/ écarts de rémunération femmes-hommes,
- 2/ écarts de répartition des augmentations individuelles,
- 3/ écart de répartition des promotions,
- 4/ nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité et
- 5/ parité parmi les 10 rémunérations les plus élevées.

Ces indicateurs sont suivis dans les entités françaises et à l'international, et ont pour objectif d'être améliorés.

La Gérance a notamment fixé des objectifs en termes de mixité des instances dirigeantes du Groupe ainsi que l'horizon de temps pour y parvenir, et a déterminé les modalités de sa mise en oeuvre. La Gérance ne s'appuie pas sur son seul Comité exécutif (ayant pour mission de l'assister régulièrement sur l'ensemble des décisions de gestion) mais sur plusieurs comités *ad hoc* regroupant des représentants du senior management du Groupe et intervenant dans des domaines qui leur sont propres. Les objectifs en termes de mixité des instances dirigeantes du Groupe ont donc été définis sur une population correspondant à l'encadrement supérieur du Groupe, à savoir les collaborateurs qui ont le grade de *Managing Directors* et d'*Executive Directors*. Ces deux grades constituent les grades les plus élevés au sein du Groupe et regroupent les collaborateurs qui sont à la tête de lignes de métier ou de fonctions support, qui disposent d'une véritable autonomie et/ou qui font partie du plan de succession des responsables de lignes de métier ou de fonctions support.

Au 1^{er} janvier 2022, 24,5% des *Managing Directors* et des *Executive Directors* sont des femmes.

La Gérance a fixé comme objectif de porter la proportion de femmes dans la population de *Managing Directors* et d'*Executive Directors* du Groupe de 26% à fin 2023 à 28% à fin

2025 et 30% à fin 2027. Ces pourcentages incluent les promotions qui ont d'ores et déjà été annoncées mais qui ne seront effectives qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes ont été notamment mises en oeuvre en 2021 :

- Sensibilisation des managers sur les biais sexistes s'exprimant notamment dans le cadre des recrutements, des évaluations et des promotions, avec notamment l'organisation d'un webinar sur ce sujet ;
- Etablissement d'objectifs de mixité à atteindre au sein des équipes, information des managers chaque trimestre sur l'évolution du pourcentage de femmes dans leurs équipes et prise en compte de la mixité au sein des équipes dans la fixation des objectifs extra-financiers du Groupe définis dans le cadre de l'évaluation annuelle de la performance des collaborateurs ;
- Sensibilisation de l'ensemble du Groupe sur les sujets de mixité et de diversité via l'organisation de deux webinars, l'un animé par une neurobiologiste reconnue, Madame Dominique Vidal, sur la façon dont la biologie et l'environnement socio-culturel déterminent les attitudes culturelles et l'identité, l'autre animé par Monsieur Jason Lamin, fondateur et PDG de Lenox Park Solutions, sur la diversité et l'inclusion ;
- Participation à l'enquête Grandes Ecoles au Féminin sur l'impact du genre dans la gestion des risques, organisation d'un groupe pilote de managers sur une formation « Recruter sans discriminer » ;
- Renforcement des liens avec les associations promouvant la mixité au sein du secteur financier et dans le milieu universitaire ;
- Mise en place et promotion de conditions de travail favorisant la flexibilité (temps partiel, accompagnement parental, etc.), avec notamment la mise en place de « Ma Bonne Fée », un outil offrant des solutions liées la parentalité et des solutions de garde d'urgence ;
- Mesure et analyse des écarts de rémunération entre hommes et femmes réalisés lors de chaque revue des niveaux de salaire, mise en place de grilles de rémunération pour les salariés des activités d'investissement visant notamment à gommer les différences de salaire entre les hommes et les femmes.

(voir la Section 3.4.1 (Conseil de surveillance) du présent Document d'enregistrement universel).

Le tableau suivant présente des statistiques sur la mixité par grade au sein des effectifs permanents du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾	Avant promotion 2021			Après promotion 2021		
	Répartition de l'effectif permanent	Nombre de femmes	Part des femmes	Répartition de l'effectif permanent	Nombre de promotions féminines en 2021	Part des femmes
<i>Managing Director</i> (grade le plus élevé)	50	9	18 %	65	5	22 %
<i>Executive Director</i>	79	21	27 %	98	5	27 %
<i>Director</i>	112	32	29 %	135	8	30 %
<i>Vice president</i>	154	84	55 %	183	10	51 %
<i>Associate</i>	166	87	52 %	191	11	51 %
<i>Analyst</i> (grade le moins élevé)	119	60	55 %	119	NA	55 %

(1) Périmètre Groupe excluant les représentants de la Gérance et une personne des services technique sans grade.

En octobre 2021, la grille de rémunération par grade a été revue et harmonisée entre les hommes et les femmes à expérience constante. La Direction du capital humain travaille aussi sur une harmonisation des données entre entités du Groupe afin de mieux cerner les écarts de rémunération femmes-hommes.

Malgré une politique égalitaire, les indicateurs par grade ne sont pas forcément pertinents en raison de la taille réduite de certains groupes. Le Groupe s'engage à augmenter le périmètre du reporting.

Au 31 décembre 2021	Effectif permanent	Écart de salaire de base femmes-hommes ⁽¹⁾
Équipes d'investissement - zone Europe excluant Sofidy	68	1,2 %

(1) Calcul sur la base du salaire théorique au 31 décembre 2021 et de la rémunération variable en janvier 2022 au titre de 2021 pour les salariés continuellement présents tout au long de 2021

Enfin, le Groupe souhaite sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux sujets liés aux biais sexistes. Fin 2020, la Direction du capital humain a mis en place des partenariats avec des réseaux de femmes présents au sein d'écoles et d'universités. De même, elle a réfléchi avec différents intervenants sur la sensibilisation aux biais sexistes et un webinaire a été proposé à l'ensemble des salariés du Groupe au premier trimestre 2021.

Emploi des personnes handicapées

En France, la contribution du Groupe à l'emploi et à l'insertion des personnes handicapées se traduit par le choix de fournisseurs qui emploient des personnes en situation de handicap. Le bureau de Paris recourt à l'Entreprise Adaptée (EA) Cèdre pour le recyclage et à l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Le panier du citoyen pour la livraison de ses corbeilles de fruits.

En novembre 2021, Tikehau Capital a participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Plusieurs initiatives ont été proposées telles qu'un webinaire sur le handicap pour sensibiliser les collaborateurs, une intervention d'un handisportif afin d'échanger et de partager sur son expérience et sa persévérance. Un atelier ludique de cecifoot (adapté aux déficients visuels) a également été proposé dans les bureaux parisiens pour permettre aux collaborateurs de comprendre et de vivre les difficultés d'un sportif en situation de handicap. A la suite de ces actions, un collaborateur s'est déclaré en situation de handicap.

Fin 2021, Tikehau Capital a mandaté TH PARTNERH pour favoriser le recrutement et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une plaquette de communication a été créée et diffusée à l'ensemble des collaborateurs début 2022.

Recrutement, gestion des talents et développement des compétences

La politique de recrutement et de développement des talents est au cœur des préoccupations de l'équipe managériale et de la Direction du capital humain.

Le Groupe cherche à attirer des profils divers et s'en donne les moyens (voir la Section 4.3.3 (Capital humain : diversité, attraction et rétention des talents - Diversité des parcours et des profils) du présent Document d'enregistrement universel).

La politique de gestion et de rétention des talents comprend un ensemble d'initiatives complémentaires : dialogue permanent autour du développement de carrière, formations, offres de mobilité, mais aussi des packages de rémunération et avantages attractifs et permettant de se projeter dans la durée.

Le Groupe a une grille de classification interne des postes par ordre de niveau de responsabilités, avec la définition de critères objectifs et explicites. Le Groupe a ainsi une procédure claire et objectivée de gestion des talents et des promotions. Dans cet exercice, l'équipe managériale veille à ce que chaque nomination soit documentée, pertinente et de nature à garantir la cohérence et l'équité au sein du Groupe.

La procédure de promotion se compose des étapes suivantes :

- les formulaires sont envoyés aux managers au début du mois d'octobre (les formulaires sont adaptés en fonction du grade demandé en promotion) ;
- les managers retournent les formulaires complétés et argumentés à l'équipe capital humain ;
- l'équipe capital humain vérifie la cohérence des demandes puis soumet les formulaires au comité de promotion ;

- le comité de promotion évalue chaque demande et rend une décision ;
- le manager annonce la nouvelle au collaborateur promu ;
- les résultats définitifs sont publiés sur l'intranet de Tikehau Capital à la fin de processus.

Toutes les promotions sont effectives à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante.

Une attention particulière est portée sur la promotion des femmes au sein du Groupe (voir la Section 4.3.3 (Capital humain : diversité, attraction et rétention des talents - Mixité) du présent Document d'enregistrement universel).

Dialogue et *feedback* permanent

Tous les salariés bénéficient d'entretiens individuels périodiques d'évaluation. Les salariés peuvent également bénéficier d'un programme de mentorat et parrainage leur permettant de profiter des conseils de salariés plus expérimentés et d'échanger sur des sujets divers tels que leur évolution professionnelle ou la culture d'entreprise.

Pour répondre à l'attente de nombreux collaborateurs à recevoir un *feedback* qualitatif de la part de leur manager, le Groupe a mis en place un outil digital précurseur favorisant et facilitant le *feedback* permanent et :

- la culture d'un dialogue continu, tout au long de l'année, entre le manager et ses équipes ;
- les échanges qualitatifs (entretiens de performance réguliers, de suivi des missions) dans la logique de codéveloppement assurant ainsi un suivi individualisé et agile ; et

- le travail en équipe sur des projets transverses, renforçant la cohésion globale.

La Direction du capital humain pilote l'outil de *feedback* permanent à travers certains indicateurs comme la fréquence des échanges entre managers et collaborateurs, et en restant en relation étroite avec les managers.

Formations

Les formations dispensées au sein du Groupe visent à garantir l'adaptation des salariés à leur poste et à permettre le développement de leurs compétences. Dans le cadre de son plan de formation, l'équipe capital humain effectue un suivi et veille à garantir à tous les collaborateurs un accès à des formations diversifiées. En 2021, un outil de gestion de la formation a été sélectionné et sera déployé en 2022. L'outil permettra une communication interactive entre les collaborateurs, les managers et l'équipe capital humain. De plus, un catalogue de formations en ligne en 2022 est disponible pour les collaborateurs.

L'entretien professionnel, obligatoire tous les deux ans en France, est organisé chaque année pour l'ensemble des salariés du Groupe et permet d'échanger sur le projet professionnel et les perspectives de carrière de chacun. Cela permet également à la Direction du capital humain de collecter les besoins de formation de chaque collaborateur et d'échanger avec eux.

Sur l'exercice 2021, 6 863 heures (ou 980 jours) de formations externes ont été dispensées au niveau de l'ensemble des entités du Groupe.

	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Formations (effectif permanent et non permanent)		
Nombre total d'heures de formation	6 863	4 426
Part des salariés ayant suivi au moins une formation externe dans l'année	56 %	51 %
Dépenses annuelles de formation hors salaires versés (en milliers d'euros)	387	252

(1) Hors Star America Infrastructure Partners.

En interne, des présentations et formations sont également dispensées par des collaborateurs du Groupe et portent notamment sur la sensibilisation à la conformité, la cybersécurité, l'explication des différents métiers et produits du Groupe, la gestion des talents (management, entretiens annuels, meilleures pratiques en matière de recrutement ou de mentorat, réunions d'intégration des nouveaux arrivants et culture d'entreprise, etc.). Enfin, des formations ESG et RSE sont organisées pour tous les collaborateurs, quel que soit leur grade ou leur activité.

En externe, le plan de formation de 2021 a permis de financer des actions de formation :

- techniques de certifications, permettant la mise à niveau et/ou un développement des compétences requises sur les postes, y compris notamment les certifications obligatoires pour l'exercice de certaines fonctions réglementées ;
- de développement de compétences interpersonnelles (*soft skills*), y compris les formations de prise de parole en public ;
- managériales, assurant un renforcement des connaissances sur le *Leadership* Positif pour développer la performance et au sein des équipes et bien-être au travail ; et
- *coaching* individuel proposé à certains collaborateurs (prise de poste, évolution managériale).

Le *Tikehau Graduate Program* est un programme qui offre des contrats à durée indéterminée à destination de jeunes diplômés prometteurs au profil international. Chaque *graduate* recruté bénéficie de rotations au sein des différentes équipes, d'investissement, de support investissement ou corporate en France et à l'international sur une période de dix-huit mois. A l'issue de ces immersions, le *graduate* rejoindra une des équipes du Groupe. En parallèle, il bénéficie également d'un accès privilégié à diverses formations durant son parcours. La campagne lancée en 2021 a connu un grand succès et a permis de recruter 12 jeunes *Analysts*.

Enfin, le Groupe a mis en place un cycle de présentations dénommé « Tikehau 360° » faisant appel à des intervenants extérieurs de haut niveau provenant de tous horizons pour élargir les perspectives de ses salariés et enrichir leur culture générale. Ces conférences sont l'occasion d'aborder des sujets variés tels que la finance, l'actualité, le sport, la culture, la sécurité, mais aussi des sujets sociétaux tels que l'environnement ou le bien-être au travail. D'autres conférences sont également présentées par des collaborateurs du Groupe qui exposent leurs activités, stratégies et enjeux, et favorisent une meilleure compréhension globale des différentes activités du Groupe en France et à l'international, permettant la fertilisation croisée (*cross fertilisation*) entre les lignes de métier.

Mobilité

Tikehau Capital est une organisation qui promeut la mobilité interne :

- la mobilité horizontale (ou mobilité transversale ou encore mobilité fonctionnelle) se caractérise par les changements de poste de travail ou de métier à un niveau hiérarchique identique (cinq mouvements intragroupe au cours de l'année 2021) ;
- la mobilité verticale concerne la situation du salarié qui change de poste, afin de bénéficier d'un élargissement de ses responsabilités ; et
- la mobilité géographique/internationale correspond au salarié qui change de lieu géographique.

Dans un contexte où les organisations et les métiers évoluent en permanence, la mobilité interne est un enjeu clé, qu'elle soit initiée par le salarié ou proposée par l'employeur. Elle permet la fidélisation des salariés et la conservation des talents, et elle est une façon de maintenir la compétitivité et le niveau de performance du Groupe. La mobilité est non seulement un facteur de motivation pour les salariés, renforçant leur implication dans le travail, mais aussi une excellente façon de développer de nouvelles compétences et d'apprendre. C'est aussi un indicateur de la santé et du bien-être au sein du Groupe.

Le degré d'implication et le niveau de compétence du salarié qui postule en interne sont déjà connus ou reconnus et, surtout, le candidat interne a déjà intégré la culture de l'entreprise au cours de son poste précédent, ce qui permet une adaptation plus rapide sur le poste nouvellement intégré. Elle permet par exemple au Groupe de transmettre sa culture d'entreprise dans de nouvelles structures ouvertes à l'étranger, et offre des parcours professionnels diversifiés appréciés des salariés.

La pandémie de COVID-19 a fortement limité les possibilités de mobilité internationale, raison pour laquelle le Groupe met en place en 2022 une politique volontariste de mobilité internationale à travers de Groupe.

Rémunération et avantages sociaux

La politique de rémunération vise plusieurs objectifs :

- garantir la cohérence des rémunérations au sein des métiers et des pays ;
- être compétitif au regard des pratiques du marché local, pour attirer et fidéliser tout en maintenant la compétitivité économique du Groupe ;
- stimuler et reconnaître les contributions collectives et individuelles ; et
- promouvoir une équité des rémunérations et assurer la confiance de chacun.

Tikehau Capital doit concilier les exigences d'un marché très concurrentiel avec les attentes des investisseurs, des clients, des actionnaires et des collaborateurs du Groupe en assurant la cohérence de la politique de rémunération avec la stratégie du Groupe et sa conformité avec la réglementation applicable.

Le capital humain est clé dans les activités du Groupe et la politique de rémunération a un impact fort sur sa compétitivité, permettant à la fois de recruter des profils de qualité et de retenir les talents.

La politique de rémunération définit des pratiques de rémunération efficaces et responsables afin d'éviter les conflits d'intérêts, de protéger les intérêts des clients-investisseurs du Groupe et garantir qu'il n'y ait pas d'incitation à une prise de risque excessive, et de contribuer à la création de valeur à long terme pour le Groupe.

Tikehau Capital porte une attention particulière à l'alignement d'intérêts à long terme à tous les niveaux. Tous les collaborateurs sont éligibles aux primes et bonus individuels. Toutes les fonctions à partir du grade d'*associate* sont également éligibles à la politique d'actions gratuites. En outre, depuis 2021, des facteurs ESG sont considérés dans la rémunération variable de tous les collaborateurs. En 2021, les bonus prenaient en compte la performance du Groupe sur la diversité. En 2022, 20% de la rémunération variable sera indexée à un objectif collectif d'actifs sous gestion dédiés au climat et à la biodiversité. La rémunération variable des personnes identifiées est aussi directement impactée par l'attention qu'ils auront portée à la gestion des risques au sein de leurs activités et au strict respect des procédures internes et réglementations liées à la conformité.

Depuis mars 2021, conformément au Règlement SFDR, les politiques de rémunération de Tikehau IM, Sofidy et Tikehau Ace Capital prennent en compte la participation des collaborateurs à la politique de la société de gestion concernée en matière de critères ESG qui intègrent les problématiques de durabilité (voir la Section 1.4.3.3 (Autres réglementations - Réglementation applicable aux politiques de rémunération) du présent Document d'enregistrement universel).

Tikehau Capital a souhaité mettre en place un mécanisme d'intéressement long terme en numéraire à horizon 2022 au bénéfice de certains cadres seniors du Groupe, qui sera liquidé sur la base de l'atteinte de critères tant quantitatifs que qualitatifs reflétant les principaux objectifs financiers et extra-financiers (y compris en matière ESG) du Groupe. Ce mécanisme sera renouvelé pour une nouvelle période en 2022.

La motivation et l'engagement des salariés sont également renforcés par une politique d'association, d'actionnariat et d'incitation forte qui permet à chacun de bénéficier de la création de valeur actionnariale de Tikehau Capital. Les salariés du Groupe basés en France bénéficient d'un accord d'intéressement et de participation.

**Rémunération et avantages en milliers d'euros
(effectif permanent et non permanent)**

	Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021	Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020
Masse salariale totale ⁽¹⁾	133 700	92 213
Part des salariés bénéficiant d'un dispositif d'intéressement et participation ⁽²⁾	86 %	87 %
Pourcentage des salariés actionnaires de la Société ⁽³⁾	62 %	60 %

(1) Groupe consolidé. Les employés de Tikehau Capital Advisors, en charge des fonctions corporate du Groupe, étaient exclus en 2020. Ils ont été transférés à la Société dans le cadre de la Réorganisation et apparaissent donc dans les informations relevant de l'exercice 2021.

(2) Périmètre France

(3) Périmètre Groupe. Les salariés qui détiennent des actions directement ou indirectement, y compris et sans limitation par l'intermédiaire d'une société ou d'un véhicule ad hoc ou d'un FCPE, ou qui se sont vu attribuer des actions de la Société, même celles-ci n'ont pas fait l'objet d'une acquisition définitive, dans chaque cas conformément aux plans d'actions gratuites ou de performance adoptés par la Société.

Depuis l'admission de ses titres aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, la Société a mis en place des plans d'actions gratuites et des plans d'actions de performance qui sont décrits à la Section 8.3.2.2 (Plans d'attribution d'actions gratuites et d'actions de performance) du présent Document d'enregistrement universel.

Il est précisé qu'environ 120 collaborateurs seniors sont associés et ont investi dans une structure qui détient une participation dans Tikehau Capital Advisors et qui reçoit 20 % de l'intéressement lié à la surperformance (*carried interest*) disponible des fonds gérés par le Groupe. Les 80 % restants sont ventilés à parts égales entre Tikehau Capital, Tikehau IM (ou la société de gestion pertinente du Groupe) et Tikehau Capital Advisors. Ces parts d'intéressement à la surperformance (*carried interest*) concernent exclusivement certains fonds fermés (les commissions de performance des fonds ouverts étant intégralement perçues par Tikehau IM ou la société de gestion pertinente du Groupe) et permettent de percevoir une portion du rendement des investisseurs au-delà d'un niveau de taux de rentabilité interne fixé dans la documentation du fonds. Cette structure permet d'inciter ces salariés à la performance du Groupe et de ses fonds, crée une solidarité entre toutes les activités en prévenant tout effet de silo et permet aux salariés de participer au contrôle du Groupe via sa participation dans Tikehau Capital Advisors.

Dialogue social

Au sein du Groupe les échanges sont facilités du fait d'un management de proximité accessible et attentif.

Le Groupe respecte la liberté d'association et, en conformité avec les exigences légales, promeut la mise en place d'instances visant à encourager le dialogue social.

En 2019, des élections professionnelles ont conduit à la mise en place de Comités sociaux et économiques (CSE) au sein des sociétés Tikehau IM, Tikehau Capital Advisors et Sofidy.

En 2021, à la suite de la reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale (UES), et dans le cadre de la Réorganisation, un nouveau CSE d'UES a été mis en place. Il représente ainsi les sociétés Tikehau Capital SCA, Tikehau IM et Tikehau Ace Capital fusionnant les instances représentatives du personnel de ces trois sociétés.

Environ 40 % des collaborateurs du Groupe sont couverts par des conventions collectives, notamment en France, en Italie et en Espagne.

Enfin, le dialogue avec les collaborateurs est encouragé et la Direction du capital humain les implique sur les projets impactant notamment la révision de la politique de télétravail. Dans ce cadre, des ateliers ont été organisés à travers le Groupe, afin de donner la parole aux collaborateurs et leur proposer la politique la plus adéquate. La Direction du capital humain organise également des enquêtes de satisfaction pour améliorer le quotidien des collaborateurs du Groupe.

4.3.4 Relations avec les parties prenantes externes

Politique d'achats responsables

Du fait de son activité de services, le Groupe est faiblement en prise avec les problématiques liées aux violations des droits sociaux ou à des risques environnementaux au niveau de ses fournisseurs de premier rang. Néanmoins, au plan des activités d'investissement et de gestion d'actifs, une politique d'achat responsable apparaît comme un enjeu ESG clé. Une telle politique permet notamment de limiter une partie importante des risques de non-conformité, de réputation ou de rupture de la chaîne d'approvisionnement dans des secteurs d'activité tels que l'industrie, l'agroalimentaire, le textile ou la santé et la pharmacie.

Appliquant un niveau d'exigence similaire à ses investissements et à ceux de ses fonds sous gestion, le Groupe souhaite poursuivre ses efforts d'exigences et de standards élevés en renforçant sa politique d'achats responsables, afin d'intégrer encore plus dans ses critères de sélection la vigilance et l'appréciation des dispositifs mis en place par les fournisseurs et leurs sous-traitants en termes de (i) mesures anti-corruption, (ii) respect des droits de l'homme, du droit du travail et du développement du potentiel humain, (iii) éthique des affaires, (iv) confidentialité et propriété intellectuelle, (v) environnement, et (vi) chaîne d'approvisionnement.

Dans cette approche, le Groupe a défini et mis à disposition de ses équipes des clauses standards attendues pour la rédaction et négociation des contrats avec ses fournisseurs. Cette politique est également formalisée dans un document qui est régulièrement mis à jour et disponible sur le site internet de la Société.

Actions de partenariat et de mécénat

À travers sa politique de partenariat et de mécénat, le Groupe soutient de façon proactive les initiatives et projets qui servent ses valeurs ou des causes pressantes. La santé, la jeunesse, et le climat et la biodiversité sont des thèmes prioritaires d'engagement, avec une volonté de nouer des partenariats, dont certains pluriannuels, entre Tikehau Capital et des associations intervenant sur ces thématiques.

Indicateurs clés au 31 décembre 2021 :

Associations soutenues en 2021 ⁽¹⁾

21

Montants des dons ⁽²⁾

> 550 k€

(1) Excluant sept associations soutenues via les fonds de Tikehau IM.

(2) Incluant environ 150 k€ liés à des versements des frais de gestion des fonds de Tikehau IM.

Dans le domaine de la santé

Après avoir contribué à la recherche sur la Covid-19 dès mars 2020 en faisant un don significatif à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (« AP-HP »), Tikehau Capital est devenu Grand Mécène de la **Fondation AP-HP** en 2021, afin de soutenir l'innovation en santé, les équipes des 39 hôpitaux de l'AP-HP et l'accessibilité aux soins de santé pour tous.

En 2021, le Groupe a aussi soutenu l'**Institut Curie's Research Center** aux États-Unis pour aider la recherche sur le cancer à avancer, ainsi que les associations **Helebor**, qui contribue au développement des soins palliatifs et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes gravement malades en France, et **Paratonnerre**, qui rassemble les familles d'enfants touchés par le Syndrome de l'épilepsie fébrile liée à l'infection (FIRES).

Tikehau Capital a par ailleurs décidé de soutenir un dispositif hospitalo-académique, la **Chaire de Philosophie à l'hôpital** pour la période 2022-2024. Il s'agit d'un programme d'enseignement et de recherche destiné à allier théorie et pratique par un travail avec les soignants, les patients, les étudiants, les acteurs du système de santé, et le grand public.

Dans le domaine de la jeunesse

Tikehau Capital soutient depuis 2019 l'**Institut de l'Engagement**, qui permet à des milliers de jeunes qui se sont engagés dans le volontariat ou le bénévolat de valoriser leur engagement civique et de structurer un projet d'avenir à travers un accompagnement individualisé. Dans le cadre de ce partenariat, les équipes de Tikehau Capital participent à la sélection des futurs lauréats, dans la phase initiale d'examen des dossiers de candidature et dans la phase d'entretiens oraux. Par ailleurs, le Groupe valorise la participation à l'Institut de l'Engagement lors du recrutement de stagiaires.

Tikehau Capital soutient par ailleurs deux associations en Espagne : la **Fundación Exit** qui lutte contre l'abandon scolaire des jeunes, et **Junior Achievement** qui met à disposition des centres d'apprentissage locaux où les jeunes sont pris en charge pour les aider à réussir et à trouver leur voie.

En septembre 2021, Tikehau Capital a soutenu le développement d'**Espérance banlieues** en contribuant à la construction des nouveaux locaux du Cours Charlemagne à Argenteuil (France). Le réseau Espérance banlieues développe un modèle d'école innovant, spécialisé dans les défis éducatifs des banlieues françaises en agissant sur la prévention du décrochage scolaire et l'insertion sociale et culturelle des jeunes. Il repose sur un suivi individualisé des élèves rendu possible grâce à de petits effectifs, un apprentissage centré sur les fondamentaux (lire, écrire, compter) et une implication forte des parents dans l'approche éducative.

Tikehau Capital a aussi décidé de soutenir en 2021 l'association **Rugby French Flair**, notamment dans le cadre de son engagement pour aider au développement de l'Orphelinat Zazakely qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie d'enfants défavorisés. **Rugby French Flair** attribue les dons qu'elle reçoit à des organisations locales qui s'occupent des jeunes. L'objectif est de proposer à ces enfants, souvent orphelins, des valeurs et une activité face à la violence de leur cadre de vie (trafics, prostitution, recrutement dans des groupes armés), dans un contexte d'extrême pauvreté (Madagascar, Sénégal, Colombie, Cuba, Panama, etc.).

Tikehau Capital a également apporté son soutien en 2021 à l'association **Life Project for Youth** qui développe des solutions pour l'inclusion professionnelle et sociale de jeunes de 17 à 24 ans se trouvant dans une extrême pauvreté et victimes d'exclusion dans 13 pays en Asie, au Moyen-Orient, en Europe et en Amérique.

Dans le domaine du climat et de la biodiversité

Depuis 2018, le Groupe soutient l'association **Entrepreneurs du Monde** qui accompagne l'insertion économique de personnes en situation de grande précarité en proposant des services de microfinance, un appui à la création de très petites entreprises et

en facilitant l'accès à des énergies propres. En 2021, Tikehau Capital a soutenu leur programme engagé aux Philippines visant à favoriser l'accès à une énergie propre, économique et moderne aux populations les plus démunies.

Début 2021, Tikehau Capital s'est engagé pour une durée de 5 ans auprès de l'association Océan Polaire fondée par le médecin explorateur, Jean-Louis Etienne, dans le cadre de son projet **Polar Pod**. Océan Polaire organise des expéditions et des missions à caractère éducatif et scientifique dans les régions polaires. Polar Pod est une exploration maritime hors-norme doublée d'un défi technologique pour l'étude de l'océan Austral qui entoure l'Antarctique. L'océan Austral est un acteur majeur du système climatique, car ses eaux froides constituent un des principaux puits de carbone. L'océan Austral dispose aussi d'une riche biodiversité. Non motorisé, Polar Pod sera silencieux et permettra un recensement inédit de la vie sous-marine. Cette expédition, qui doit être lancée en 2023, a pour objectif de permettre l'acquisition de données et d'observations sur le long terme qui seront transmises aux chercheurs, océanographes, climatologues, et biologistes partenaires. 43 institutions scientifiques de 12 pays sont déjà impliquées dans le projet.



Le Polar Pod, immense bateau vertical, doit prendre la mer en décembre 2023.

À l'automne 2021, Tikehau Capital a soutenu le **Défi Titicaca** dans lequel se sont lancés trois athlètes de haut niveau : Théo Curin, jeune nageur paralympique, Malia Metella, vice-championne olympique de natation, et Matthieu Witwoet, éco-aventurier. Théo Curin, à l'origine de ce projet, a été amputé des quatre membres suite à une méningite foudroyante contractée à l'âge de six ans et a surmonté son handicap avec la pratique de la natation. Fin 2021, les trois athlètes ont traversé à la nage le lac Titicaca, situé entre le Pérou et la Bolivie à plus de 3800 mètres d'altitude et s'étendant sur 122 kilomètres, en totale autonomie à l'aide d'un radeau spécialement conçu pour l'occasion. Au-delà du défi sportif, cette expédition a aussi été l'occasion de mettre en lumière la situation du lac Titicaca, menacé par l'urbanisation et le réchauffement climatique, et d'apporter une assistance aux communautés locales défavorisées.

Enfin, Tikehau Capital a décidé de sponsoriser l'initiative de Romain Pilliard et Alex Pella skippers du trimaran **"Use It Again"** qui se sont engagés en décembre 2021 dans une

tentative de Tour du Monde à la voile à l'envers, contre les vents et les courants dominants. Le trimaran a été rénové plus de 15 ans après sa première mise à l'eau dans le souci de choix des matériaux, de transformation ou de recyclage du matériel obsolète. Début février 2022, le trimaran s'est échoué, victime de rafales au sud du Chili, mais Romain Pillard espère continuer à promouvoir l'économie circulaire. En effet, en fonction de l'état du bateau, il pourrait continuer son tour du monde à l'envers. L'objectif de cette expédition est aussi de réaliser la première cartographie mondiale des sons océaniques afin de soutenir le travail d'un scientifique spécialisé dans les émissions sonores des cétacés et la pollution sonore des océans.

Soutenir l'autonomie des plus fragiles avec CARAC

Depuis juin 2011, Tikehau IM et la Mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance CARAC (« CARAC ») se sont associés pour constituer un produit d'épargne associatif *via* le fonds Tikehau Entraid'Épargne Carac (TEEC).

4.4 TABLE DE CONCORDANCE - ARTICLES L.225-102-1 ET L.22-10-36 DU CODE DE COMMERCE

La table qui suit établit une concordance entre les informations publiées dans le présent Document d'enregistrement universel et les dispositions des articles L.225-102-1 et L.22-10-36 du Code de commerce.

Libellé des rubriques figurant dans le règlement	Section pertinente
Description des principaux risques extra-financiers	Section 4.1.5
Description de l'impact des risques extra-financiers sur catégories mentionnées au paragraphe III de l'article L.225-102-1 et au second alinéa de l'article L.22-10-36 du Code de commerce	Voir le détail ci-dessous

Thématique	Description de la stratégie mise en place	Section pertinente
La manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité	La démarche d'investissement responsable du Groupe détaille la prise en compte des facteurs sociaux/sociétaux et environnementaux.	Section 4.2
Les effets de son activité quant au respect des droits de l'homme	Dans son activité d'investissement, le Groupe effectue des <i>due diligences</i> raisonnables concernant le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail. Lorsque cela est pertinent, le Groupe accompagne les sociétés en portefeuille dans la formalisation d'un Code d'éthique. D'autre part, le Groupe est également vigilant dans la sélection de ses fournisseurs et travaille sur un Code Sapin II.	Section 4.2
Les effets de son activité quant à la lutte contre la corruption	Dès juillet 2011, Tikehau Capital a intégré dans ses différents manuels de conformité les principes édictés par le « <i>UK Bribery Act</i> », loi britannique visant à lutter contre la corruption, et dont la portée est extraterritoriale. Un code de conduite relatif à la prévention de la corruption et du trafic d'influence a été introduit en 2020. Ce code rappelle la définition des comportements illicites (corruption, trafic d'influence, abus de biens sociaux, etc.), les risques associés pour le développement des activités du Groupe, les lignes directrices à adopter et une procédure pour assurer la mise en place du dispositif (incluant rôles et responsabilités, procédure d'alerte, sanctions associées). Les équipes de chacune des entités du Groupe sont particulièrement sensibilisées aux risques de non-conformité de toute nature et de corruption.	Section 4.3.1
Les effets de son activité quant à l'évasion fiscale	En matière de lutte contre l'évasion fiscale, Tikehau Capital met en place des dispositifs de contrôle pour s'assurer de la conformité de ses opérations avec les lois et réglementations fiscales. Tikehau Capital est tenu de se conformer aux nouvelles exigences en matière d'obligations fiscales déclaratives et travaille à la mise en œuvre de ces nouvelles obligations qui font partie intégrante du système de lutte contre l'évasion fiscale mis en place à l'échelle mondiale. Les équipes de chacune des entités du Groupe sont particulièrement sensibilisées aux risques de non-conformité y compris les risques liés à l'évasion fiscale. Dans le cadre de ses activités d'investissement, le Groupe a défini une <i>watchlist</i> ESG à trois niveaux et toute entreprise exposée à des paradis fiscaux fait l'objet d'une revue par l'équipe Conformité.	Section 4.2
Les informations relatives aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la Société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	Tikehau Capital a revu la Charte d'investissement durable (Politique ESG, biodiversité et climat) en mai 2021 et travaille activement à renforcer son approche sur les risques (physiques et de transition) liés au changement climatique.	Section 4.2.6

Thématique	Description de la stratégie mise en place	Section pertinente
Ses engagements sociétaux en faveur du développement durable	Tikehau Capital s'engage à financer l'économie réelle et à financer la croissance d'entreprises qui ont un levier immédiat pour contribuer à la transition énergétique et écologique.	Sections 4.1.1 et 4.2.5
L'économie circulaire	L'ensemble des salariés du Groupe est encouragé à limiter les consommations et à trier les matières et emballages recyclables. L'économie circulaire impacte les activités et actifs au sein des quatre lignes de métier du Groupe avec une grande variété.	Section 4.3.2
La lutte contre le gaspillage alimentaire	Du fait de son activité et de la nature de ses participations, le Groupe est très faiblement en prise avec les problématiques liées au gaspillage alimentaire.	Non applicable
La lutte contre la précarité alimentaire	Du fait de son activité et de la nature de ses participations, le Groupe est très faiblement en prise avec les problématiques liées à la précarité alimentaire.	Non applicable
Le respect du bien-être animal	La <i>watchlist</i> ESG du Groupe mentionne les offenses au bien-être animal et invite les équipes d'investissement à consulter le Comité ESG de leur plateforme en cas de doute (par exemple : activité liée aux cuirs exotiques). Toutefois, du fait de son activité et de la nature de ses participations, le Groupe est faiblement en prise avec les problématiques liées au bien-être animal.	Non applicable
L'alimentation responsable, équitable et durable	Du fait de son activité et de la nature de ses participations (faible exposition au secteur agroalimentaire), le Groupe est faiblement en prise avec les problématiques liées à l'alimentation équitable et durable. Toutefois le Groupe est très attentif à la sélection de ses fournisseurs. Par exemple, le traiteur <i>Le Cercle</i> a été choisi pour les plateaux repas du bureau de Paris. <i>Le Cercle</i> offre des produits locaux, de saison et a développé un partenariat avec la ferme de permaculture du Bec Hellouin.	Non applicable
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise	Le Groupe est attentif au dialogue social et a établi en conformité avec les réglementations un Comité social et économique au sein des entités françaises pertinentes. Le Groupe a notamment défini un accord d'intéressement pour les salariés basés en France. Plus d'information sur la liste d'accords collectifs de l'entreprise est disponible sur demande.	4.3.3
Les conditions de travail des salariés	Le bien-être des salariés est au cœur de la démarche RSE du Groupe. Un suivi des indicateurs de santé et sécurité est en place.	4.3.3
Les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités	Le Groupe croit en un mode de pensée critique et original. Ainsi, la promotion d'une culture de la diversité est au cœur de sa réussite et de sa stratégie de recrutement. Le Groupe forme les collaborateurs de la Direction du capital humain et sensibilise l'ensemble des managers et collaborateurs qui participent aux processus de recrutement pour que soit prohibée toute discrimination illégale à l'embauche pour des raisons de couleur, de peau, de religion ou de croyance, de sexe, d'origine nationale ou ethnique, de handicap, d'âge, de nationalité, de situation familiale, de grossesse ou d'orientation. Le Groupe encourage aussi la promotion de la diversité au sein des entreprises financées, quand la proximité avec l'entreprise le permet, et le Groupe promeut la nomination de femmes dans les instances de gouvernance.	4.3.3
Les mesures prises en faveur des personnes handicapées	En France, la contribution du Groupe à l'emploi et à l'insertion des personnes handicapées se traduit par le choix de fournisseurs qui emploient des personnes en situation de handicap. Le bureau de Paris a ainsi sélectionné l'Entreprise Adaptée (EA) <i>Cèdre</i> pour le recyclage et l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) <i>Le panier du citadin</i> pour la livraison de ses corbeilles de fruits.	4.3.3

4.5 TABLE DE CONCORDANCE - RÈGLEMENT (UE) 2019/2088

La table qui suit établit une concordance entre les informations publiées dans le présent Document d'enregistrement universel et les dispositions du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Thématique	Description de la stratégie mise en place	Section pertinente
Transparence des politiques relatives aux risques en matière de durabilité au niveau des entités (Article 3)	L'intégration des risques ESG est au cœur de la stratégie d'investissement responsable de Tikehau Capital et ses filiales. Le « risque en matière de durabilité » désigne le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance ait une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements réalisés par le Groupe et ses filiales d'investissement. La Société et ses filiales intègrent les risques de durabilité dans leur processus de décision d'investissement et effectuent des diligences raisonnables concernant les principales incidences négatives. Au-delà des dispositions réglementaires, le Groupe tend à intégrer les critères ESG au cœur de sa démarche d'investissement, car il est convaincu que ces critères ont un impact matériel sur la performance financière ajustée du risque de l'actif considéré. Ces risques sont identifiés, surveillés et encadrés par les sociétés de gestion du Groupe en utilisant un processus qualitatif (c'est-à-dire une politique d'exclusion, des filtres négatifs et positifs, revue des controverses etc...) dans le meilleur intérêt des investisseurs.	Section 4.2.1
Transparence des incidences négatives en matière de durabilité au niveau des entités (Article 4)	L'approche d'intégration de Tikehau Capital va au-delà de prise en compte des risques ESG et couvre également les externalités en matière de durabilité. Le Groupe s'est doté d'une approche holistique qui consiste à identifier les potentielles incidences positives et négatives des entreprises, des actifs et projets financés tout au long de leur chaîne de valeur (c'est-à-dire chaîne d'approvisionnement, opérations, et produits et services).	Section 4.2.3
Transparence des politiques de rémunération en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (Article 5)	Depuis mars 2021, les politiques de rémunération de Tikehau IM, Sofidy et Tikehau Ace Capital intègrent les risques en nature de durabilité et prennent en compte la participation des collaborateurs à la politique de la société de gestion concernée en matière de critères ESG.	Section 1.4.3.3
Intégration des enjeux de durabilité dans les documents précontractuels et les rapports périodiques des produits financiers (Articles 6, 8 et 9)	En 2020, Tikehau Capital a initié un projet visant à renforcer les informations ESG des documents précontractuels de ses produits financiers afin d'intégrer une description explicite des risques en matière de durabilité et des stratégies d'intégration tout au long du cycle d'investissement. Un rapport dédié ou une section ESG est intégrée aux rapports annuels/périodiques des principaux fonds gérés par les filiales d'investissement de Tikehau Capital.	-
Transparence sur l'intégration ESG sur le site internet	La politique d'investissement responsable du Groupe est disponible sur son site internet : https://www.tikehaucapital.com/en/our-group/sustainability/Publications	-

Des tables de correspondance avec les normes du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) et du *Global Reporting Initiative* (GRI) sont incluses dans le rapport de développement durable (*Sustainability report*) 2020 du Groupe disponible sur son site internet : <https://www.tikehaucapital.com/en/our-group/sustainability/Publications>

4.6 RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION

FINEXFI

Siège social : 96 Boulevard Marius Vivier Merle
69003 LYON

S.A.R.L. au capital de 40.000 €. 537 551 434 RCS Lyon

Aux actionnaires de la société Tikehau Capital,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société TIKEHAU CAPITAL SCA (ci-après « Entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC Inspection sous le N° 3-1081 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L.225-102-1, L.22-10-36, R.225-105-1 et R.22-10-29 du Code de commerce.

Responsabilité de l'Entité

Il appartient à la Gérance d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires⁽¹⁾, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie conformément au référentiel utilisé, (ci-après le « Référentiel ») par l'Entité dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et à la norme internationale ISAE 3000.

Nos travaux ont été effectués entre le 18 février 2022 et le 17 mars 2022 pour une durée d'environ 10 jours/homme.

Nous avons mené 10 entretiens avec les personnes responsables de la Déclaration.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi qu'au II de l'article L.22-10-36 en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;

(1) Le modèle d'affaires de Tikehau Capital est présenté en introduction du présent Document d'enregistrement universel.

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'Entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽¹⁾ et couvrent entre 28 % et 100 % des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests ⁽²⁾ ;
- plus spécifiquement, concernant les indicateurs clés de performance liés à la ligne de crédit bancaire du groupe ((i) montant d'actifs sous gestion dédiés au climat et à la biodiversité, (ii) féminisation du management et (iii) alignement d'intérêts), les travaux couvrent l'ensemble des entités consolidées ainsi que 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés par ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans la Déclaration ne peut être totalement éliminé.

Commentaires sur les Informations

Dans le cadre de son activité d'investisseur, le Groupe Tikehau Capital a inclus dans sa déclaration consolidée de performance extra-financière sa démarche d'investissement responsable et ses politiques ESG .

Conclusion

Sur la base de nos travaux, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 17 mars 2022

FINEXFI

Isabelle Lhoste, Associée

(1) Entités sélectionnées : Tikehau Capital SCA, Tikehau Investment Management Paris, Sofidy.

(2) Indicateurs vérifiés dans la Déclaration : Sections 4.1.4 (Historique et reconnaissance de l'engagement de Tikehau Capital) ; 4.1.5 (Identification et réponse aux enjeux extra-financiers matériels) ; 4.2 (Démarche d'investissement responsable), 4.3.1 (Gouvernance et éthique des affaires), 4.3.2 (Mesure de l'empreinte environnementale de Tikehau Capital), 4.3.3 (Capital humain : diversité, attraction et rétention des talents) à l'exception des rémunérations et avantages en nature.